

Communication

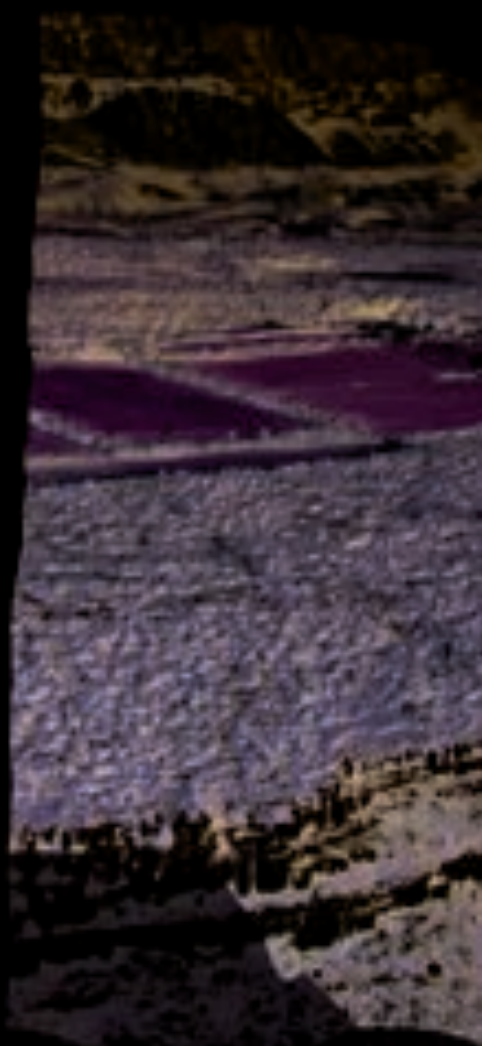
Grand Site Sainte-Victoire

SEPTEMBRE 2010



Demande de renouvellement
de labellisation

Grand Site de France



RESEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE



1. DECLARATION D'ENGAGEMENT	1
2. LE GRAND SITE ET SON CONTEXTE TERRITORIAL	3
2.1. UN TERRITOIRE IDENTITAIRE ET VIVANT	3
2.2. LES EVOLUTIONS MARQUANTES DU TERRITOIRE (2004-2010)	5
2.3. LES EVOLUTIONS DES PROTECTIONS ET DOCUMENTS D'AMENAGEMENT	6
3. SCHEMA DE GESTION DU SITE	7
3.1. UN PROJET TERRITORIAL GLOBAL SUR 10 ANS	7
3.2. LA GESTION DES MASSIFS FORESTIERS POUR LA PREVENTION DES INCENDIES	7
Valoriser l'espace forestier au travers d'activités économiques	7
Gérer l'espace pour une protection contre les incendies	8
3.3. LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE PAYSAGER, NATUREL ET CULTUREL	9
Préserver les équilibres paysagers caractéristiques	9
Restaurer et valoriser le patrimoine culturel	10
Préserver le patrimoine naturel	12
Participer aux démarches de planification et d'organisation de l'espace	13
3.4. L'ACCUEIL DES PUBLICS, LES ACTIVITES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS, ET LA COMMUNICATION	14
Aménager l'espace pour gérer la fréquentation des massifs	14
Gérer et promouvoir un développement maîtrisé des activités et loisirs de découverte, culturels, sportifs et de détente	20
4. MOYENS TECHNIQUES ET FINANCIERS DE GESTION	23
5. MOYENS D'EVALUATION ET DE CONCERTATION	25
Contribuer à l'information et à la participation des citoyens	25
Les outils de suivi	27
6. LE LABEL GRAND SITE DE FRANCE	31
Communiquer sur l'image du label	31
Promouvoir les Grands Sites	32
ANNEXES	
Tableaux récapitulatifs objectifs et bilan d'activité 2004-2010	34
Liste des opérations financées au titre de l'Opération Grand Site sur la période 2004-2009	37
Organigramme	38
Eléments financiers	39
Références bibliographiques	43

1. L'ENGAGEMENT

Les massifs de Concors et de Sainte-Victoire forment un territoire boisé de près de 35 000 hectares situé aux portes d'Aix-en-Provence.

Après du grand public, ce Grand Site bénéficie d'une forte notoriété liée à la montagne Sainte-Victoire, monument minéral célébré par le peintre Cézanne. Pour les Provençaux, il constitue un élément à part entière de leur paysage et de leur vie quotidienne.

Son caractère emblématique a justifié le classement de la montagne Sainte-Victoire au titre des sites, avec un projet d'extension en cours sur le massif du Concors, et la richesse de ses milieux naturels son inscription au réseau européen Natura 2000. Depuis 1995, la montagne Sainte-Victoire fait l'objet d'une Opération Grand Site soutenue par le Ministère en charge de l'environnement et par les collectivités locales.

Mobilisées au début des années 1990 par le classement du site en 1983 et suite au grand incendie de 1989 qui a ravagé plus de 5 000 ha, les 6 communes de la montagne se sont regroupées dans un syndicat intercommunal. En août 2000, en reconnaissance de l'intérêt du territoire dans son ensemble, toutes les collectivités locales, la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix qui représente les 14 communes concernées, le Département des Bouches-du-Rhône et la Région Provence Alpes Côte-d'Azur, se sont impliquées dans un projet plus vaste et global en créant le Syndicat mixte départemental Concors - Sainte-Victoire.

Elles se sont engagées statutairement sur « la mise en valeur et la protection du milieu naturel et culturel du site, en rassemblant leurs moyens et compétences ».

Ce territoire identitaire et vivant doit relever trois enjeux majeurs :

- préserver son identité paysagère, patrimoniale et locale
- faire des élus, associations, résidents et professionnels, les acteurs d'un projet territorial commun
- répondre à la demande des publics divers qui le pratiquent.

Le projet territorial, adopté en 2003 par le Syndicat, et par les instances de chacune des collectivités locales, formalise les engagements que le Grand Site Sainte-Victoire a pris dans le cadre de sa labellisation Grand Site de France® en 2004:

- offrir au public un accueil de qualité (aires d'accueil aménagées, schéma d'itinéraires de promenade et de randonnée, sécurisation des pratiques, signalétique, information et découverte culturelle, présence des gardes-nature) qui s'appuie sur trois principes fondamentaux : la maîtrise de la fréquentation (maintien global du nombre de visiteurs, organisation de l'espace et orientation des flux), la limitation des impacts sur l'environnement (zonage des milieux sensibles, mise en défends, rigueur et sobriété des aménagements) et le respect des acteurs locaux (propriétaires, professionnels et habitants);
- préserver les équilibres paysagers caractéristiques (schéma de réhabilitation, gestion du site classé, principes d'aménagement durable), restaurer et mettre en valeur des éléments choisis du patrimoine bâti vernaculaire, historique et religieux (inventaire du patrimoine, programmes d'action), et conserver voire enrichir le patrimoine naturel (programme de suivi scientifique, gestion d'espaces naturels, plan de gestion cynégétique) ;
- protéger les massifs par une politique de prévention des incendies et encourager une valorisation de l'espace forestier au travers d'activités économiques, dans le cadre d'une charte forestière de territoire, par le développement d'une exploitation forestière raisonnée et le soutien à l'agropastoralisme ;
- promouvoir un développement local durable, en accompagnant les manifestations locales, participant aux initiatives privées de mise en valeur du territoire, soutenant les professionnels

du tourisme et producteurs locaux et en initiant l'émergence d'une véritable culture Sainte-Victoire.

Le suivi et l'évaluation des actions ont été menés au moyen des dispositifs suivants :

- des documents et conventions d'objectifs passés entre le Syndicat et ses partenaires : Opération Grand Site, contrat départemental, document d'objectifs Natura 2000, Charte forestière de territoire;
- des rapports annuels préparés à partir de l'analyse des tableaux de bord par agents et adressés aux acteurs institutionnels et partenaires associatifs;
- des observatoires : cartographique (SIG), photographique du paysage, et de la fréquentation;
- des inventaires et du suivi de la faune, de la flore et des habitats, du patrimoine bâti et archéologique, des ressources paléontologiques, et des arbres remarquables ;
- d'études spécifiques telles que l'étude image du territoire du Grand Site, ou l'étude d'évaluation des retombées économiques engagée avec le réseau des Grands Sites de France.

L'implication des élus est assurée par leur présence au comité syndical, instance décisionnelle. On constate une grande assiduité des 14 maires et des conseillers généraux et régionaux locaux. Toute action locale est menée en relation directe avec la commune concernée.

De nombreux comités ou commissions suivent les dossiers, sous l'égide des élus : 3 commissions auprès du comité syndical (Forêt, Patrimoine, Accueil), les comités techniques Randonnée, Escalade et Parapente, les comités de pilotage Natura 2000, PIDAF (forêt et incendie), Charte forestière de territoire, Manifestations sportives de pleine nature... Ils associent les partenaires institutionnels, socioéconomiques et associatifs concernés.

L'équipe du Syndicat, composée d'une trentaine d'agents, regroupe des compétences techniques (aménagement, patrimoine, forêt, communication...) et une force de terrain avec 12 gardes nature permanents qui assure l'entretien des équipements, la surveillance et l'accueil des publics, le suivi du patrimoine et les relations de proximité avec les habitants.

L'information des populations locales, résidents ou visiteurs, est une priorité et une nécessité. Une lettre d'information est diffusée 2 fois par an, les médias locaux et bulletins locaux sont sollicités (une cinquantaine d'articles et quelques reportages annuellement), le site Internet reçoit 70 000 visites.

Le syndicat mixte avec l'ensemble de ses membres renouvelle cet engagement pour les 6 prochaines années de reconduction du label. Cette responsabilité est portée avec tous les acteurs de ce territoire vivant, publics ou issus de la société civile qui veillent sur les richesses naturelles, paysagères, et culturelles.

La fierté du label Grand Site de France devient celle de tous. Son renouvellement est à la fois la reconnaissance d'une identité préservée et d'une gouvernance partagée.

2. LE GRAND SITE ET SON CONTEXTE TERRITORIAL

2.1. UN TERRITOIRE IDENTITAIRE ET VIVANT



La montagne Sainte Victoire - Face nord -ouest. © GSSV-JC.BALLOT

Dominant les plaines et les coteaux d'Aix-en-Provence, la montagne Sainte-Victoire s'élève à plus de 1 000 mètres, inscrite dans l'écrin formé par le massif Concors au nord et la plaine de l'Arc au sud. Ce vaste ensemble constitue un espace naturel périurbain à proximité d'Aix-en-Provence et de Marseille, mitoyen des Parcs naturels du Verdon et du Luberon. Vue de loin, du reste de la France, on connaît, de la montagne Sainte-Victoire, surtout le triangle cézannien. Mais pour tout le bassin d'Aix et au-delà pour tout le département des Bouches-du-Rhône, elle est une sorte de signal visible de très loin par beau temps. Au même titre que la Durance, c'est un monument naturel auquel sont attachés tous les Provençaux. Pour les locaux, son émergence fait partie du paysage.

Traditionnellement territoire de pastoralisme, de cueillette et de chasse, Sainte-Victoire est, depuis le début du XIX^e siècle, sillonnée par les randonneurs essentiellement venus d'Aix-en-Provence toute proche. Les deux dernières décennies ont vu s'accroître le nombre des promeneurs et se développer la pratique de sports tels que le parapente, le VTT et surtout l'escalade pour laquelle on trouve des sites permettant une pratique de grande qualité, sur le versant sud. Les pratiques sur Concors restent confidentielles, ce qui concourt au caractère si sauvage du massif.

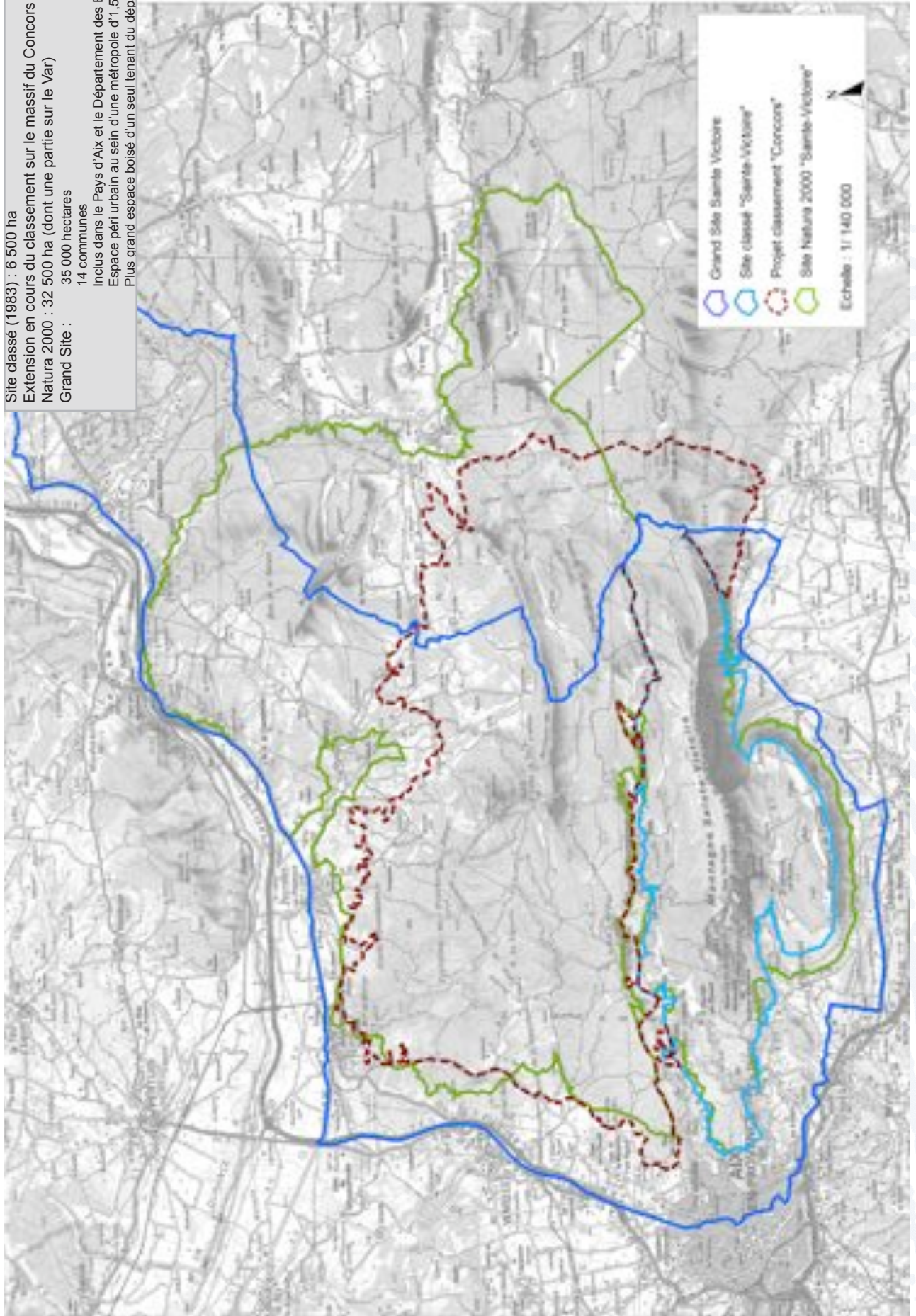
L'esprit des lieux de l'ensemble marque le caractère indissociable de ces deux massifs. Les massifs de Concors et Sainte-Victoire présentent un ensemble paysager exceptionnel typique du pays méditerranéen. Depuis la montagne à la crête aride au plateau fait de plis et de vallons, ils offrent une diversité extraordinaire de paysages imbriqués et cohérents : un espace naturel de milieux ouverts (rochers, pelouses ou garrigues) à milieux fermés (ripisylves, pinèdes, chênaies) en mosaïque, un espace agricole qui peut prendre tous les aspects, depuis



Vue de la plaine de Jouques depuis la crête des Ubacs

le linéaire sur restanques des collines jusqu'aux grandes plaines cultivées de la Durance et enfin un habitat décliné entre bastides et villages accrochés à flancs de coteaux.

Site classé (1983) : 6 500 ha
 Extension en cours du classement sur le massif du Concors : 14 500 ha
 Natura 2000 : 32 500 ha (dont une partie sur le Var)
 Grand Site : 35 000 hectares
 14 communes
 Inclus dans le Pays d'Aix et le Département des Bouches du Rhône
 Espace péri urbain au sein d'une métropole d'1,5 million d'habitants
 Plus grand espace boisé d'un seul tenant du département



2.2. LES EVOLUTIONS MARQUANTES DU TERRITOIRE (2004-2010)

Depuis 2004, on ne constate aucune évolution majeure des paysages. Toutefois, l'analyse des images de la campagne de reconduction des prises de vue de l'observatoire photographique, mis en place en 2006 conformément aux engagements pour l'obtention du label, qui sera conduite en 2011, permettra une vision plus fine (cf chapitre Outils de suivi).

La dynamique paysagère est liée à l'alternance de travaux forestiers et agricoles qui contribue à maintenir une mosaïque des milieux, ouverts et fermés, indispensable à l'ambiance de terroirs provençaux et à une plus grande diversité du patrimoine naturel.

3 incendies d'une centaine d'hectares chacun, sur Jouques (2003), Puyloubier (2006) et St Paul lez Durance (2009), ont été traités par des opérations de restauration du milieu naturel.



Incendie du Cengle à Rousset

Aucune infrastructure nouvelle n'a été créée, à l'exception notable de l'implantation du projet ITER au cœur de la forêt domaniale de Cadarache qui a altéré près de 400 ha dont de vieux boisements de grande qualité. Des actions de compensation sont en cours.



Site ITER (Réacteur Expérimental Thermonucléaire International)

L'implantation d'un parc photovoltaïque est en cours à proximité du site classé sur la commune de Puyloubier. L'emplacement choisi dans une ancienne carrière d'argile a retenu l'adhésion de toutes les parties.

Plusieurs opérations d'enfouissement de réseaux aériens ont été conduites, au sein des villages par les communes, et avec l'appui du Grand Site dans les espaces naturels, notamment le long de la route Cézanne et sur le plateau de Bibémus.

2.3. LES EVOLUTIONS DES PROTECTIONS ET DOCUMENTS D'AMENAGEMENT

Opérateur du site Natura 2000 depuis 2002, le Grand Site a conduit la démarche d'élaboration du document d'objectifs approuvé par le Préfet en 2007. Sur la base des inventaires naturalistes et de la concertation qui ont permis d'affiner les enjeux, une révision des limites a sensiblement augmenté la superficie du site qui est passée de 29 000 à 32 500 hectares. La phase de mise en œuvre opérationnelle a débuté en 2008 avec plusieurs contrats et mesures agro environnementales territorialisées (MAET).

La Directive territoriale d'aménagement (DTA) des Bouches-du-Rhône approuvée en 2007 indique précisément l'objectif de « garantir la préservation durable du massif Sainte-Victoire – Concors ». Elle identifie et cartographie cet espace parmi les « espaces naturels, sites, milieux et paysages à forte valeur patrimoniale » et fixe des orientations strictes en matière de constructions, d'aménagements et d'équipements.

Le dossier de classement du massif de Concors est en cours d'instruction. Présenté sous une forme provisoire aux communes en 2002, il a fait l'objet de nombreuses concertations animées par l'Etat et accompagnées par le Grand Site. Son aboutissement est envisagé en 2011.

Il s'agit de classer au titre des sites 15 700 hectares sur 8 communes des Bouches-du-Rhône et 2 du Var. Le dossier d'enquête administrative explicite les enjeux : « Concors est une immensité sauvage qui a conservé sur une échelle plus vaste toutes les richesses et tous les secrets qui confèrent à la « colline » provençale sa double valeur naturelle et culturelle ... Si le massif du Concors est bien une entité éco-paysagère non scindée dont l'intégrité et le caractère identitaire justifient à eux seuls une préservation, sa valeur est accrue par les complémentarités qui l'unissent au massif de Sainte-Victoire ».

La Communauté du Pays d'Aix est en phase de lancement de la démarche d'élaboration du SCOT. Depuis 2005, elle met en œuvre une charte d'environnement qui intègre le projet Grand Site. Lors de la révision de POS et l'élaboration de PLU, le Grand Site est dorénavant systématiquement associé par les communes et peut ainsi faire valoir les enjeux de défense contre l'incendie, de paysage et de biodiversité. De façon générale, les espaces naturels sont préservés de façon stricte par les municipalités.

Disposant d'un important patrimoine foncier au titre des espaces naturels sensibles, le Département est un des principaux propriétaires sur le site. Il a été désigné à ce titre comme gestionnaire de la réserve naturelle de Sainte-Victoire (domaine de Roques Hautes). Le Grand Site est associé aux comités locaux de gestion de ces domaines départementaux ainsi qu'à celui de la réserve naturelle.

3. SCHEMA DE GESTION DU SITE

3.1. UN PROJET TERRITORIAL GLOBAL SUR 10 ANS

L'objet du Syndicat mixte départemental des massifs Concors Sainte-Victoire est de développer sur son territoire un projet commun à ses membres et qui touchera à « la mise en valeur et la protection du milieu naturel et culturel, en rassemblant leurs moyens et compétences » (statuts du 20 mars 2002).

Dès les nouveaux statuts du Syndicat adoptés et sa structure confortée, il est apparu nécessaire de donner un cadre général et une direction à long terme à ses trois principales missions : la gestion des massifs forestiers pour la prévention des incendies, la mise en valeur et la protection du patrimoine paysager, naturel et culturel, l'accueil des publics et le développement local durable.

Issus d'une large réflexion qui a abouti son adoption en octobre 2003, le projet territorial est un document d'orientation et un programme d'actions global et pluriannuel, pour une période d'une dizaine d'années.

L'étape du renouvellement du label en 2010 se situe donc à mi-parcours de l'application de ce programme.

Un tableau récapitulatif des principales réalisations effectuées sur cette période 2004-2009 figure en annexe 1.

Ce bilan intermédiaire est développé dans les rubriques suivantes.

Les perspectives pour les prochaines années sont mentionnées en italique dans le texte.



3.2. LA GESTION DES MASSIFS FORESTIERS POUR LA PREVENTION DES INCENDIES

Valoriser l'espace forestier au travers d'activités économiques

La Charte Forestière de Territoire, adoptée en 2006, s'est donné pour objectif de faire de la forêt un véritable outil de développement économique durable, au moyen de projets construits en partenariat avec les propriétaires et gestionnaires forestiers.

Elle a mobilisé le Centre régional de la propriété forestière (70% de la forêt est privée), l'ONF, la Chambre d'agriculture, le Cerpam (service d'élevage), la Coopérative Provence Forêt, Forestour (tourisme en forêt) afin d'intégrer toutes les composantes locales de la forêt.

Le développement d'une exploitation forestière raisonnée passe notamment par le développement des filières de valorisation du bois et la garantie d'une gestion forestière durable.



Mobilier de plein air en pin d'Alep : essai de relance d'une filière locale

La faible valeur économique du Pin d'Alep freine la gestion de ces peuplements, avec des conséquences graves en termes de risque d'incendie, de perte de biodiversité et de qualité paysagère.

Le Grand Site a lancé une expérimentation d'utilisation du pin d'Alep pour réaliser des mobiliers et équipements de plein air : des panneaux routiers (en lamellé collé), des flèches routières, rondins et carrelets (bois massif) et des panneaux informatifs (usinage et assemblage sans collage). Une quarantaine de panneaux divers sont implantés ainsi que des poteaux, une passerelle et un portique (2007-2009).

Un guide technique sur le volet paysager et environnemental des documents d'aménagement forestier à l'attention des propriétaires et techniciens forestiers a été réalisé en 2009. Cette « boîte à outils » présente les 9 unités paysagères du territoire, 12 fiches action liées aux opérations sylvicoles par type de peuplement et un document synthétique d'analyse.



Le maintien de troupeaux est une priorité

Le soutien aux activités agricoles et pastorales a tout d'abord consisté à faire réaliser par la chambre d'Agriculture une animation-diagnostic sur les secteurs les plus dynamiques. Des installations et confortements d'éleveurs ont pu être accompagnés. Des terres ont été réouvertes ou remises en culture dans le cadre de contrats MAET (agriculteurs) et de la politique DFCI (sociétés de chasse).

Le vignoble AOC Côtes de Provence du versant sud Sainte-Victoire a obtenu une sous appellation « Sainte-Victoire » qui permet de mettre en valeur ce terroir spécifique. Des plantations expérimentales d'amandiers concernent plusieurs agriculteurs de Jouques.

Perspectives :

- Informer les acteurs publics afin de développer la demande de mobilier en pin d'Alep, et ainsi de consolider un nouveau marché.
- S'associer aux démarches locales de promotion du bois énergie, notamment par l'utilisation d'une chaudière bois dans les nouveaux locaux du Syndicat
- Promouvoir la prise en compte des recommandations paysagères et naturalistes lors de l'élaboration des plans simples de gestion (privé) et des programmes d'aménagement (public).
- Participer à la réflexion sur les annexes vertes Natura 2000 et sites classés.
- Editer un numéro spécial de la lettre d'information du Grand Site sur la forêt et sa gestion.
- Poursuivre un accompagnement à l'agropastoralisme avec en priorité le maintien et le renforcement de la présence des troupeaux.

↳ Gérer l'espace pour une protection contre les incendies

La finalité du Plan Intercommunal D'Aménagement Forestier (PIDAF) des massifs Concors et Sainte-Victoire, élaboré en 2003 en concertation avec tous les acteurs de la forêt, vise à limiter autant que possible le risque incendie au travers d'un programme d'actions commun sur une dizaine d'années.

Le bilan à mi-parcours est globalement positif. 285 ha de poudrières prioritaires (11 opérations) et 175 ha de cloisonnements stratégiques (8 opérations) ont été traités (soit près de 500 propriétaires concernés), de nombreuses pistes avec leurs bandes de débroussaillage sont entretenues (programme forestiers sapeur du Conseil général et PIDAF du Grand Site), les équipements de citernes et barrières sont en nombre et en état convenable et les secteurs incendiés ont été réhabilités (environ 300 ha).

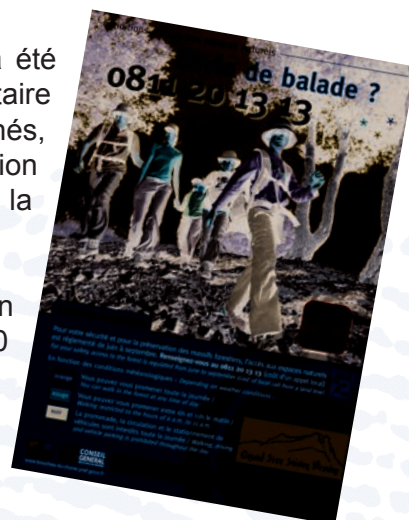


Coupe de combustible du versant nord de la montagne Sainte-Victoire

Si on peut considérer que plus de la moitié du programme est réalisée, il faut nuancer en indiquant que les zones à vocation agricole et pastorale sont encore insuffisamment exploitées, notamment pour assurer l'entretien des zones traitées.

Une campagne de sensibilisation et d'animation auprès des habitants a été menée durant 5 années sur le thème du débroussaillage réglementaire autour des habitations. Un millier de résidents ont été directement touchés, avec l'appui d'une centaine de médiateurs formés à cet effet. Cette opération exemplaire s'est achevée faute de financement et l'effort consenti grâce à la présence d'un animateur ne pourra pas être poursuivi.

Enfin, chaque été, un dispositif d'information et de surveillance est mis en place en vue de protéger les usagers des massifs des risques d'incendie : 250 panneaux d'information, 20 000 exemplaires d'une plaquette d'information (français et anglais), mobilisation des médias et relais locaux d'information, renforcement de la présence du personnel sur le terrain...



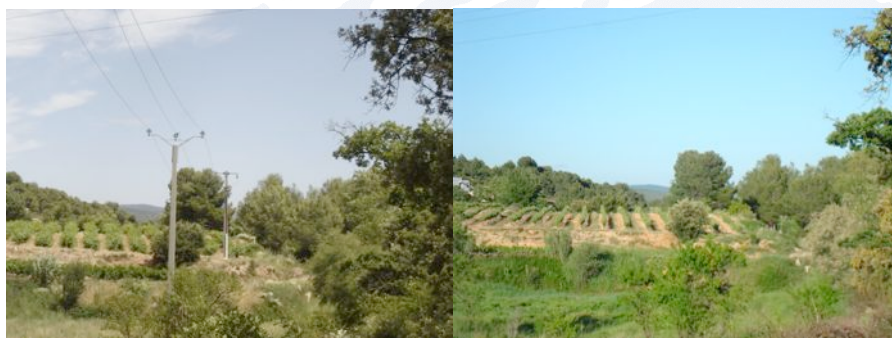
Perspectives

- *Poursuivre le programme PIDAF :*
 - *maintien en état opérationnel de tous les équipements existants, avec notamment en priorité la recherche d'un entretien durable des zones sensibles par les acteurs privés (propriétaires, agriculteurs, chasseurs)*
 - *traitement des poudrières et cloisonnements secondaires*
 - *poursuite (et amélioration) des dispositifs de prévention et d'information de l'été*
- *Actualiser ce programme en 2013, et le compléter d'un volet hydraulique*

3.3. LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE PAYSAGER, NATUREL ET CULTUREL

↳ Préserver les équilibres paysagers caractéristiques

Les équilibres paysagers existant entre les milieux forestiers, les espaces à forte dominante agricole, le versant sud de Sainte-Victoire et les perspectives rurales, mosaïques de milieux ouverts et de secteurs boisés, ont été globalement préservés.



Suppression de réseaux aériens sur la commune de Puylobier

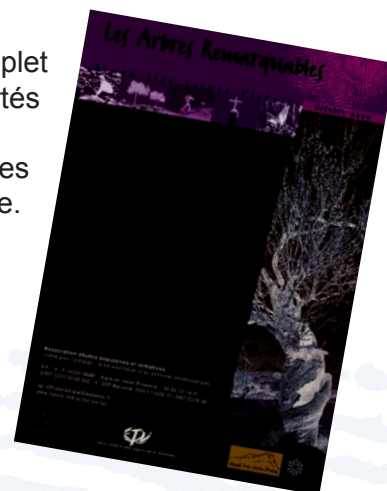
Le Grand Site a conduit, avec les communes, des actions volontaristes pour traiter des sites dégradés : réhabilitation d'une vingtaine de décharges, délaissés et dépôts sauvages ; enfouissement des réseaux aériens en 4 secteurs autour de la route Cézanne ; dépose de réseaux obsolètes sur 2 zones ; enlèvement, pour traitement, d'un millier de pneus et de dizaines d'épaves de véhicules déposés dans la nature. Plusieurs opérations ont été réalisées conjointement par les gardes nature et des employés municipaux et départementaux.

Des actions de valorisation paysagère ont concerné des éléments paysagers à forte valeur patrimoniale : traitement des abords de la route Cézanne, restauration de restanques en 4 sites distincts.

Un effort spécifique a concerné le patrimoine végétal. Un inventaire complet des arbres remarquables (2008) a recensé 112 éléments qui ont été portés à connaissance des communes et principaux partenaires institutionnels. Les diagnostics des remarquables allées de platanes du Tholonet et des allées de mûriers de Beaurecueil ont été suivis d'interventions d'urgence. Plusieurs sites ont été ainsi traités ponctuellement.



Allée de mûriers de Beaurecueil



Perspectives :

- *Accompagner une étude paysagère spécifique sur le secteur du Cengle*
- *Actualiser le schéma de réhabilitation paysagère de 1990 : élargissement de la réflexion à l'ensemble du Grand Site, analyse des évolutions en 20 ans, définition des enjeux et objectifs*
- *Poursuivre le traitement de tous les sites dégradés*
- *Valoriser le travail sur le patrimoine végétal*

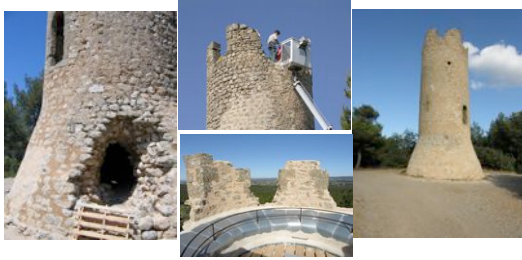
↳ Restaurer et valoriser le patrimoine culturel

L'inventaire exhaustif du patrimoine vernaculaire, historique et religieux a identifié 140 constructions d'intérêt patrimonial (2008). Il intègre un diagnostic des enjeux de chaque élément répertorié dans le but d'établir un programme opérationnel de réhabilitation. Il est mis à disposition des communes et des principaux acteurs institutionnels.

Plus d'1 M€ ont été consacrés à la politique de mise en valeur du patrimoine bâti :



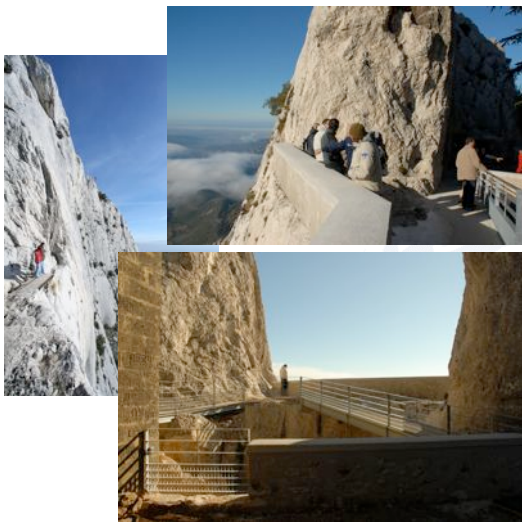
- réhabilitation de la **Croix de Provence** (2004 - Vauvenargues) qui menaçait de s'écrouler, célébrée le 28 mai 2005 en présence de l'archevêque d'Aix, du Président du Conseil général et de 150 invités



- restauration de la **tour Keyrié** (2006 - St Marc Jaumegarde), dernière tour de guet autour d'Aix



- mise hors d'eau et consolidation de la **chapelle Notre dame d'Astors** (2007 - Peyrolles)



- programme global de sécurisation et d'amélioration du **site du Prieuré** (2008-2010) au sommet de la montagne Sainte-Victoire (Vauvenargues)



Chapelle St Ser : mise en sécurité par des murets bâtis en pierre sèche

- sécurisation et valorisation paysagère des abords de l'**ermitage de Saint-Ser** (2009 - Puyloubier)



- travaux d'urgence sur la **chapelle du château de St Antonin s/Bayon** (2009)



- confortement de l'**aqueduc romain** de Meyrargues (2009)

- réhabilitation des oratoires St Estève (Le Tholonet) et de Bibémus (Aix en Provence), de la chapelle Ste Consorce (Jouques)

Une actualisation des inventaires de la richesse paléontologique (2005) a permis de recenser 44 sites fossilifères et de mener quelques opérations de fouille et de sauvegarde sous l'égide du Muséum d'histoire naturelle d'Aix.

L'inventaire national du patrimoine archéologique a servi de base à un travail de diagnostic sur le territoire du Grand Site (2010) : 416 sites ont été identifiés, dont 20% sont visibles, et pour certains nécessitent des mesures de sauvegarde et de surveillance.



Œuf de dinosaure découvert sur le site de la Galinière

Perspectives :

- *Définir un programme d'actions prioritaires sur la base du diagnostic des patrimoines bâti, fossilifère et archéologique (2010-2011)*
- *Mettre en œuvre ce programme : travaux de sauvegarde et de réhabilitation, actions de valorisation, veille (2011-2016)*

Préserver le patrimoine naturel

Animateur local du site Natura 2000 « Montagne Sainte-Victoire – Forêt de Peyrolles en Provence – Montagne des Ubacs – Montagne d'Artigues », le Syndicat a fait adopter le document d'objectifs en 2007.

Les premiers contrats Natura 2000 ont été mis en œuvre avec des propriétaires privés, des sociétés de chasse et des collectivités locales. Des contrats MAET ont été passés avec les éleveurs et plusieurs agriculteurs. Pour l'essentiel, les actions visent à préserver et développer la qualité biologique des milieux de pelouses naturelles, de garrigues et d'éboulis.

On citera également des opérations complémentaires, telles que la restauration de l'éboulis du Garagai avec l'implantation de gabions pour fixer le passage des randonneurs sur un tracé et, avec valeur expérimentale, l'arrachage de buis sur la crête de Sainte-Victoire afin de favoriser un retour à la pelouse naturelle.



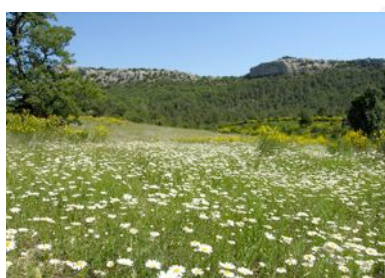
Pose de gabions pour stabiliser le passage sur éboulis



En prolongement des inventaires naturalistes qui ont été diffusés grâce à une publication réalisée dans la collection du Conservatoire Etudes des Ecosystèmes de Provence (bulletin Faune de Provence – n°23), l'équipe de terrain du Grand Site conduit des protocoles d'observation de l'avifaune et de la flore patrimoniale.

Des études spécifiques sont menées sur les forêts âgées par l'Office national des forêts (2007), sur les milieux aquatiques (2008-2011) avec le Cemagref et la Fédération de pêche, et sur les richesses entomologiques de certains sites sensibles.

Un plan de gestion cynégétique est élaboré en 2005 sous l'égide du Groupement d'Intérêt Cynégétique et Faunistique du Grand Site Sainte-Victoire, avec l'aide du Syndicat. Il est mis en œuvre notamment par le développement de cultures cynégétiques programmées en cohérence avec les objectifs naturalistes et de défense contre l'incendie. Une action de sensibilisation des usagers et des chasseurs se développe chaque année avec l'implantation de panneaux d'information sur les battues au départ des principaux accès aux zones de chasse.



Cultures cynégétiques dans le vallon du Délubre



Ouverture de pelouses à Saint-Antonin sur Bayon

Perspectives :

- Développer le nombre de contrats Natura 2000, notamment sur la partie varoise
- S'inscrire dans les observatoires nationaux de la faune et de la flore
- Cibler les actions de protection sur des secteurs précis : aires potentielles de nidification des aigles de Bonelli et Royal, milieux favorables aux papillons, gîtes de chiroptères, stations de flore patrimoniale...

↳ Participer aux démarches de planification et d'organisation de l'espace

Le Syndicat est associé à l'examen des Plans Locaux d'Urbanisme et révision de POS, à la charte d'environnement du Pays d'Aix (2005), aux réflexions régionales sur l'impact du projet ITER sur le territoire et sur le projet de Ligne à Grande Vitesse.

Il accompagne activement la procédure d'élaboration du dossier de classement du massif de Concors portée par le ministère de l'Ecologie.

En 2007, le Grand Site a produit en partenariat avec l'Agence régionale pour l'environnement, un guide des aménagements en espaces naturels et des pratiques de développement durable (consultable sur site Internet).

Il se positionne ainsi comme conseiller technique auprès de ses membres et partenaires, particulièrement les communes, dans leurs problématiques d'aménagement et de gestion du territoire naturel et rural.

A titre d'exemple, il a été apporté une expertise dans le cadre de la réhabilitation des murets de la route Cézanne et du diagnostic du moulin Cézanne (commune du Tholonet), et de création de sentiers villageois (commune de Puyloubier).

Perspectives :

- S'impliquer dans la procédure d'élaboration du SCOT du Pays d'Aix
- Suivre les démarches de trame verte

3.4. L'ACCUEIL DES PUBLICS, LES ACTIVITES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS, ET LA COMMUNICATION

Avec près d'un million de visiteurs, les massifs de Concors et de Sainte-Victoire, situés aux portes de l'agglomération Aix-Marseille, attirent des publics essentiellement locaux (environ 75 à 80%). La demande de nouveaux aménagements est mesurée, une majorité de visiteurs souhaitant conserver l'ambiance naturelle des lieux.

Mais en même temps, s'exprime un besoin d'information, et notamment une meilleure signalétique et lisibilité des possibilités de découverte aux abords des massifs.

L'observatoire de la fréquentation est une démarche initiée en 1996 avec une première enquête complète qui a apporté de nombreuses données quantitatives et qualitatives. Ensuite, de façon continue, un suivi s'est appuyé sur les observations des personnels de terrain et sur les données des passages de randonneurs recueillies au moyen d'éco compteurs sur 7 sites.

Et en 2009-2010, un nouvel état général a été effectué avec une enquête exhaustive (voir chapitre Outils de suivi).

[↳ Aménager l'espace pour gérer la fréquentation des massifs](#)

Les objectifs poursuivis en matière de gestion de la fréquentation des massifs visent à proposer une offre de découverte de qualité (sécurité, information et animation, services), tout en maintenant globalement le nombre de visiteurs à son niveau actuel.

D'où une nécessaire organisation de l'espace et des flux de circulation qui se concrétise par une signalétique adaptée, l'aménagement d'aires d'accueil et de stationnement et un schéma d'itinéraires de promenade et de randonnée pour l'ensemble des massifs.

La signalétique a été fortement renforcée autour d'une logique de progression dans le site :

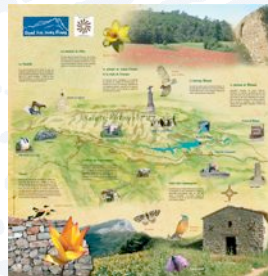
- Pose de panneaux routiers d'entrées du site (16 en 2006)



Panneau d'entrée du Grand Site



- Installation de Relais Information Service (1 en 2009, 1 autre en préparation)



Affiche patrimoine du RIS vallée nord



RIS vallée nord

- Pré signallement et signallement des parkings (2008)



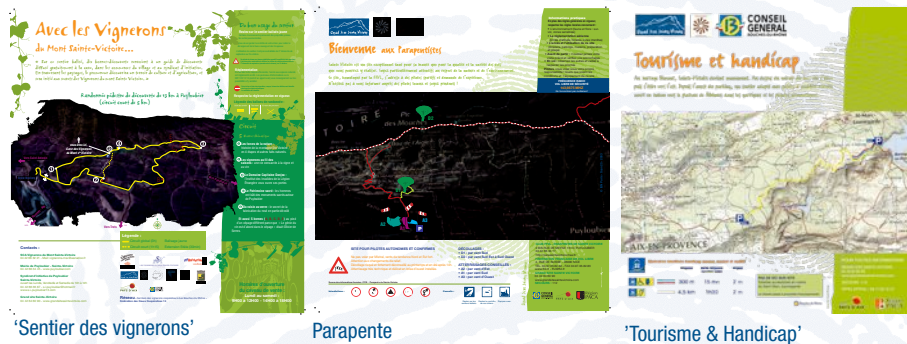
Panneau dénomination de parking

- Mise en place de panneaux informatifs aux points de départ de randonnée (7 sites)



Panneau au départ des sentiers

- Implantation d'équipements informatifs spécifiques : Tourisme et handicap, Parapente, sentiers pédagogiques



'Sentier des vigneron'

Parapente

'Tourisme & Handicap'

Ce dispositif est quasi achevé sur la montagne Sainte-Victoire. On insistera sur le fait qu'aucun équipement n'est installé en zone naturelle, hormis le balisage des sentiers réalisé dans le cadre de la charte nationale de la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

L'accent a été mis sur l'aménagement ou la réhabilitation des aires d'accueil et de stationnement les plus fréquentées :

- Amélioration paysagère et fonctionnelle du parking de Bimont à Saint-Marc Jaumegarde (200 places – en 2005 et 2008)



Parking Bimont

- Aménagement paysager du parking des Venturiers (50 places – 2006) et suppression du délaissé des Cabassols (2009) à Vauvenargues



Parking des Venturiers

- Réhabilitation du plateau de Bibémus à Aix en Provence (2006-2007) avec des travaux de sécurisation incendie, la mise en défens de l'espace boisé, la création sur site d'une petite aire qui remplace le stationnement anarchique qui pouvait atteindre plus de 100 véhicules. Le dispositif est complété par la mise en place d'une navette par la Communauté du Pays d'Aix à partir d'un parking urbain.



Aire de Bibémus : une capacité a minima de 30 places

- Création du parking paysager des Infernets au Tholonet (100 places - 2006) en remplacement d'un stationnement sauvage sur une prairie



Parking du Tholonet

- Réaménagement du parking de la Maison Sainte-Victoire (70 places – 2007) et diverses améliorations des aires d'accueil des Deux Aiguilles (2006) et des prairies à Saint Antonin sur Bayon



Parking de la Maison Sainte-Victoire

- Aménagement de l'aire d'accueil du Pas de l'Étroit à Meyrargues (20 places – 2005)



Aire du Pas de l'Étroit à Meyrargues

Les schémas des itinéraires et espaces de pratique d'activités de pleine nature sont précisément définis. Leur mise en place varie selon les activités et les secteurs.

Pour la randonnée pédestre et équestre, le Plan départemental des itinéraires de petite randonnée est géré par le Conseil général. Le Grand Site assure le suivi des autres sentiers de randonnée. Il anime à cet effet avec le Conseil général, le comité technique Randonnée qui définit chaque année les opérations d'entretien et de travaux qui sont réalisés en partenariat avec les associations.

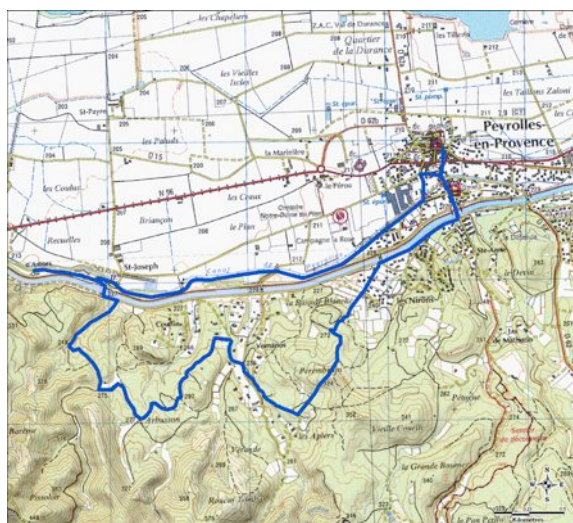
La volonté de mieux diffuser la fréquentation sur l'ensemble du territoire vise d'une part à limiter la pression sur les principaux sites attractifs de la montagne Sainte-Victoire (Prieuré et Croix de Provence, St Ser et Pic des Mouches, barrages Bimont et Zola), d'autre part à organiser l'accueil du public au maximum en périphérie des massifs et au départ des villages, y favorisant ainsi une dynamique économique.

C'est dans cet esprit qu'ont été créées des boucles de randonnée autour de chaque village du



Balisage de sentiers par les gardes nature

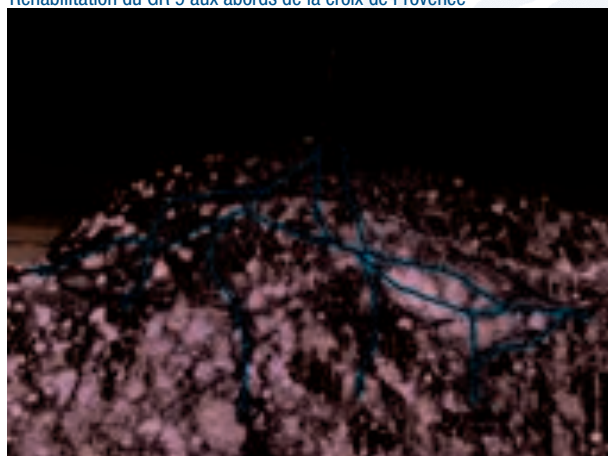
Concors (2009) et la mise en valeur de sites périphériques (Pas de l'Étroit à Meyrargues, table d'interprétation à St Paul lez Durance, centre d'initiation à l'environnement du Loubatas à Peyrolles).



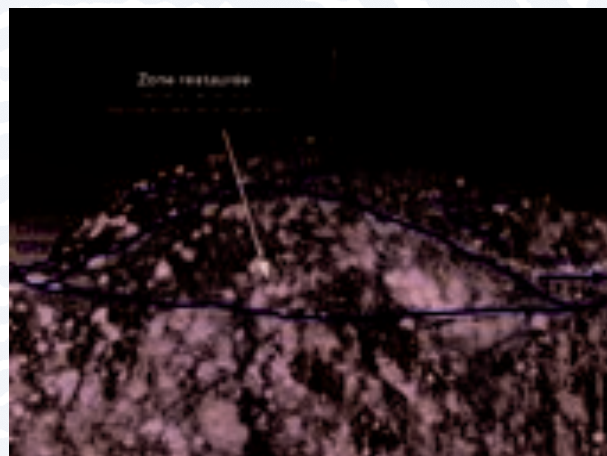
Boucle de Notre Dame d'Astors au départ du village de Peyrolles-en-Provence

Sans décrire tout le travail effectué sur quelques centaines de kilomètres de sentiers de randonnée, on peut citer les importants chantiers de réhabilitation des sentiers historiques Imoucha (2005) et des Venturiers (2006), la fermeture des nombreux chevelus sur la zone d'accès aux parois d'escalade des Deux Aiguilles (chantiers d'insertion – 2004-2005), le remplacement de la totalité des chaînes de sécurité sur les sentiers de montagne (2006).

Réhabilitation du GR 9 aux abords de la croix de Provence



Avant



Après

Dans le cadre de la démarche nationale « Tourisme et Handicap », 2 itinéraires accessibles aux personnes handicapées sont créés (2008).



Départ du sentier Tourisme et Handicap

Le sentier de découverte du Loubatas est réactualisé : pose d'un panneau de départ et réédition entièrement revue du guide d'accompagnement (2008).



Dans le cadre de la Charte forestière de territoire, une convention type de passage dans les propriétés privées a été élaborée (2006). Elle est utilisée dans certaines situations à la demande des propriétaires.

L'escalade est désormais encadrée par une charte signée par 13 partenaires, associations sportives, de la montagne et d'environnement, guides et professionnels (2007). Tout projet de nouvel équipement est soumis à des règles précises et fait l'objet d'un examen préalable du comité technique Escalade.



Signature de la charte escalade

L'activité parapente est suivie par un comité technique spécifique. Bien contrôlée par le club local, elle connaît cependant un développement notable. Un panneau d'information établi en concertation a été posé au départ des sites d'envol.

Enfin, une concertation entamée en 2005 avec les principaux organisateurs de manifestations, les fédérations sportives et les institutions publiques a abouti à la signature par 33 organismes (17 collectivités et 16 associations) d'une Charte des manifestations sportives et de pleine nature (2009). Des règles précises ont été retenues en matière de nombre de participants, d'itinéraires, de respect de l'environnement...



La principale préoccupation en matière de fréquentation des massifs réside dans la circulation motorisée de véhicules tout terrain, de quads et de motos. Une démarche concertée avec le procureur et les services de l'Etat a été engagée en 2009. Elle a donné lieu à une réactualisation des arrêtés municipaux réglementant la circulation sur les chemins ruraux. Pour autant, le problème reste sensible en raison des difficultés à faire respecter la loi sur le terrain.

De même, le survol d'engins à moteur crée des nuisances réelles que le Syndicat s'efforce de limiter en alertant les autorités compétentes.

Perspectives :

- *Poursuite de la mise en œuvre du schéma de randonnée pédestre sur le Concors, en relation avec une meilleure diffusion de la fréquentation et une valorisation des villages et ressources locales*
- *Définition d'une politique de gestion de la pratique du VTT*
- *Engagement d'actions volontaristes de régulation des pratiques motorisées, sur terre et dans les airs*
- *Mise en place du dispositif signalétique sur le massif de Concors au fur et à mesure de l'achèvement du schéma des itinéraires sur cette partie du Grand Site*
- *Mieux identifier l'appartenance des communes au Grand Site*
- *Installation d'un RIS sur la vallée sud sainte-Victoire et sur la partie nord du Concors*
- *Entretien des parkings existants sur Sainte-Victoire*
- *Aménagement de petites aires d'accueil intégrées sur des points d'accès spécifiques notamment sur Concors*

↳ Gérer et promouvoir un développement maîtrisé des activités et loisirs de découverte, culturels, sportifs et de détente

Au regard du diagnostic touristique territorial et des orientations du projet territorial, un travail mené avec le soutien du Comité départemental du Tourisme a permis de définir les objectifs stratégiques pour un développement d'un tourisme durable sur le Grand Site Sainte-Victoire comme suit :

1. Structurer une offre touristique de qualité, respectueuse de l'environnement naturel et humain
 2. Valoriser les valeurs ajoutées du site sous l'axe richesse, rareté, préservation
 3. Renforcer la synergie des acteurs en matière d'accueil touristique
- Valoriser l'offre « nature » en termes de patrimoine écologique remarquable et de paysages

Il s'agit de valoriser ce patrimoine remarquable auprès de la clientèle résidente du département et de la clientèle touristique en séjour, afin qu'une meilleure connaissance favorise un plus grand respect et donc une meilleure préservation des sites, de la faune et de la flore.

Une plaquette « à la découverte des oiseaux de Sainte-Victoire » a été éditée en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (2010) et un livret de découverte botanique doit sortir à l'automne 2010.



- Valoriser l'offre « culture » depuis Cézanne jusqu'au petit patrimoine bâti et les produits du terroir

Le territoire géré par le Grand Site présente de nombreuses traces de son ancienne occupation humaine : oppida, canaux, aqueducs, restanques, habitations, oratoires, chapelles ... Ce patrimoine culture ne doit pas se concevoir sans les producteurs du terroir. Véritable valeur ajoutée au territoire, ces producteurs sont notamment des domaines viticoles.

Le Grand Site a lancé une collection de « livrets du Grand Site ». Un guide « Autour de Sainte-victoire » (2006) propose une découverte des paysages et des villages au travers d'un circuit routier autour de la montagne. Deux autres ouvrages ont été publiés, sur la Croix de Provence (2007) et sur le Prieuré de Sainte-Victoire (2009).

Il a soutenu la création du « sentier des vigneron » à Puyloubier (2008), la réédition du livret pédagogique autour du sentier de découverte du Loubatas (2008). Il participe à la création d'un sentier du patrimoine à Meyrargues.

Le lancement d'une gamme de produits locaux sous l'étiquette Grand Site permet de valoriser ces produits du terroir.



- Valoriser l'offre « loisirs de pleine nature » dans un site d'exception

Les massifs de Sainte-Victoire et de Concors proposent de nombreux sites de pratique de sports et de loisirs de pleine nature : sentiers de randonnée pédestre, équestre, sites d'envol et de décollage de vol libre, sites d'escalade, etc.

La valorisation de cette offre de loisirs de pleine nature s'accompagne d'une volonté d'une meilleure préservation de l'environnement. Le guide de l'escalade (2002), le topoguide des randonnées dans la collection FFRP (2006), la réédition de la carte des randonnées par l'Association des Excursionnistes Provençaux (2008 et 2010) sont des outils d'information pratique mais aussi de diffusion de messages de sécurité, de comportement et de découverte respectueuse du patrimoine.



- Promouvoir les démarches de qualité et de labels développés au niveau départemental et reconnus au niveau national

L'offre touristique proposée sur le territoire de Grand Site ne correspond pas toujours aux attentes du visiteur. Afin de développer un tourisme durable sur le territoire, il convient d'inviter l'ensemble des professionnels à proposer une offre « sérieuse » (le bon produit au bon prix) et en adéquation avec les valeurs identitaires du territoire. Cela peut passer par une incitation à entrer dans les démarches de classement et de labellisation, par des actions globale de sensibilisation à l'accueil sur les valeurs

fortes que le territoire souhaite partager avec ses visiteurs.

Un contact permanent a été établi avec une cinquantaine de structures d'accueil (campings, hôtels, gîtes, restaurants...) avec la fourniture de présentoirs qui sont régulièrement alimentés avec les publications du Grand Site. Pour autant, il n'existe pas encore de véritable démarche de qualité à l'échelle de ce territoire.

- Renforcer l'information auprès des visiteurs dans une logique de réseau

La présence permanente d'une équipe de 12 gardes nature a été renforcée en été avec l'appui de 8 jeunes assistants. Chaque année, ce sont environ 500 patrouilles qui circulent dans les massifs à la rencontre des promeneurs et randonneurs.

Deux nouvelles structures d'information ont été mises en place : le kiosque d'information du Tholonet (2006) qui accueille chaque année environ 6 000 personnes, et la Maison du Grand Site de Vauvenargues (2009) qui présente une exposition permanente, un espace boutique et a reçu lors de sa 1ère année d'ouverture 12 000 visiteurs et 1 700 scolaires.



Kiosque d'information au Tholonet Maison du Grand Site Sainte-Victoire à Vauvenargues

Des relations suivies ont été instaurées avec les offices de tourisme des villages et d'Aix.

Perspectives :

La mise en œuvre de l'ambitieux programme d'action élaboré avec le CDT doit se faire sur le long terme. En effet, il convient de conserver un équilibre entre le désir d'offrir des produits et prestations de qualité et l'exigence de maîtriser la pression touristique sur le terrain.

Les priorités seront mises sur les orientations suivantes :

- *Développer l'action partenariale avec les acteurs locaux du tourisme, notamment dans la qualification des prestations. A titre d'exemple, il est envisagé de promouvoir des sorties nature et patrimoine proposées par les accompagnateurs de moyenne montagne et autres guides locaux.*
- *Accroître l'offre nature et culture. Plusieurs parcours de patrimoine (Peyrolles, Jouques, oppidum St Antonin, citadelle Vauvenargues...) sont en projet. Une signalétique adaptée au patrimoine bâti et archéologique sera mise en place.*
- *Renforcer la dynamique réseau entre les différentes structures d'accueil et d'information. La nouvelle implantation de l'Office de Tourisme d'Aix en 2011, l'un des plus importants de France, sera l'occasion de proposer un dispositif d'information sur le Grand Site. Cette perspective s'inscrit dans la volonté de la Communauté du pays d'Aix de développer une politique touristique spécifique.*

4. MOYENS TECHNIQUES ET FINANCIERS DE GESTION

Le Syndicat mixte départemental des massifs Concors - Sainte-Victoire, en charge de la gestion du Grand Site, n'a pas connu d'évolution statutaire depuis 2004.

L'équipe du Syndicat est passée à 29 agents, avec un renforcement de 8 assistants sur la période estivale (organigramme en annexe 2).

Les recrutements ont concerné l'accueil dans les structures d'information, la commande publique et le secrétariat technique.

La politique d'accompagnement de carrière des agents a favorisé le passage de plusieurs agents au grade d'ingénieur et de technicien.

L'équipe de terrain du Syndicat constituée par le groupe de surveillance et d'accueil a été entièrement pérennisée par la création de postes permanents et la progressive titularisation des agents. Elle assure des missions d'accueil et d'information du public, de surveillance des sites, d'entretien des sentiers et du petit patrimoine, d'observation et de veille sur le territoire, de contact avec les acteurs locaux et de participation aux manifestations publiques.



Construction d'un muret de mise en défens



Information du public



Observation d'oiseaux

L'organisation du travail du service est programmée et suivie au moyen de tableaux de bords individuels.

Le budget du Syndicat provient des contributions des membres prévues aux statuts, des subventions et des ressources propres. Le Syndicat ne supporte aucun endettement et ne dispose pas d'épargne. Il est resté relativement stable depuis 2004.

Dépenses	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Investissement	1 242 383 €	974 091 €	991 735 €	761 857 €	934 128 €	485 045 €	748 317 €
Fonctionnement	1 067 568 €	1 083 750 €	1 221 040 €	1 201 075 €	1 192 175 €	1 369 900 €	1 285 300 €
TOTAL	2 309 951 €	2 057 841 €	2 212 775 €	1 962 932 €	2 126 303 €	1 854 945 €	2 033 617 €

Les ressources sont apportées en très large part par les collectivités territoriales.

Recettes	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Département	734 919 €	734 136 €	539 830 €	740 492 €	828 664 €	773 900 €	749 828 €
CPA	826 887 €	684 536 €	1 068 004 €	577 402 €	546 212 €	594 047 €	611 545 €
Région	324 231 €	403 810 €	333 472 €	311 530 €	229 636 €	204 898 €	225 299 €
Etat	396 520 €	101 704 €	197 967 €	251 033 €	359 516 €	208 000 €	406 951 €
Europe		133 655 €	69 002 €	15 000 €	34 000 €	12 000 €	
Autres	27 394 €		4 500 €	67 475 €	128 275 €	62 100 €	39 995 €
TOTAL	2 309 951 €	2 057 841 €	2 212 775 €	1 962 932 €	2 126 303 €	1 854 945 €	2 033 617 €

Les locaux du Syndicat sont actuellement répartis sur Aix en Provence (équipes technique et administrative) et St Marc Jaumegarde (groupe de surveillance et d'accueil). Un important projet de réhabilitation d'une ancienne ferme, propriété de la commune de Beaurecueil, va permettre d'accueillir l'ensemble du personnel du Syndicat, dans un cadre patrimonial de grande qualité, au pied du versant sud de la montagne Sainte-Victoire.

Outre le fait d'améliorer fortement les conditions de travail, ce bâtiment Basse Consommation sera une vitrine du Grand Site, notamment pour la valorisation des matériaux et des procédés d'éco construction mis en œuvre dans le cadre de cette opération retenue par le programme régional AGIR « 100 bâtiments exemplaires ».



Futurs locaux du Grand Site Sainte-Victoire - eco construction

L'installation est prévue pour fin 2011-début 2012. L'identification du Syndicat au territoire devrait se trouver encore renforcée, avec un accueil des partenaires et du public à la hauteur de « l'esprit des lieux ».

Outre le renforcement des liens dans l'équipe, ce rapprochement conduit à envisager des évolutions d'organisation en termes de performance et de rationalité.

5. MOYENS D'ÉVALUATION ET DE CONCERTATION

Le Syndicat fonctionne selon une méthode de concertation permanente avec les collectivités locales membres pour définir les orientations et les principes de mise en œuvre des programmes d'actions.

Ainsi, tout document cadre ou programme d'importance élaboré par le Syndicat est ensuite soumis pour approbation à chacune des instances décisionnelles : Projet territorial, PIDAF, Docob Natura 2000, Charte forestière de territoire, Charte des manifestations...

De plus, aucune intervention ne peut être conduite sur un territoire communal sans l'assentiment de la collectivité concernée.

Cette concertation est élargie à l'ensemble des partenaires institutionnels, associatifs, professionnels représentatifs de ce territoire dans le cadre de commissions placées auprès du Comité syndical (forêt et incendie, patrimoine, activités de pleine nature et tourisme), complétées par divers comités de pilotage (PIDAF, Natura 2000, Charte forestière de territoire...) et comités techniques (randonnée, escalade et parapente). Enfin, chaque projet majeur est placé sous le pilotage des collectivités et principaux partenaires concernés.

De nombreux partenariats ont été établis avec des associations d'environnement, sportives et d'insertion. Cela va concerner des opérations d'aménagement (réhabilitation du Prieuré avec les Amis de Sainte-Victoire, chantiers naturalistes avec Aix multi service, réalisation de schémas de sentiers avec le CRDP...), de communication (sentier des vigneron avec les Vignerons de Sainte-Victoire, carte « à la découverte des oiseaux » avec la LPO, topoguide des randonnées avec la FFRP...), de protection de la nature (suivi des rapaces avec la LPO, édition d'un ouvrage sur la faune et la flore avec le CEEP...)...

En 2009, à mi-parcours de la mise en œuvre du Projet territorial, une démarche d'évaluation a été initiée par le Président du Grand Site. Intitulée « démarche qualité », elle visait à réfléchir aussi bien sur les bilans d'activité que sur la manière dont le Syndicat s'organise en interne et fonctionne avec ses partenaires, tout particulièrement avec ses membres.

Conduite en régie, par le biais d'une réflexion collective, de questionnaires et de contributions volontaires, elle a bénéficié du concours d'étudiants en management public. Elle s'est adressée à 3 catégories d'acteurs : les agents, les membres statutaires, les principaux partenaires institutionnels et associatifs.

Le document bilan sur la période 2004-2009 a été adressé aux interlocuteurs sous forme de tableaux synthétiques qui recensent les principales actions réalisées (annexe 1).

L'enquête externe a fait ressortir une satisfaction générale vis-à-vis de l'action du Syndicat et du mode relationnel instauré avec les partenaires. Les principales observations visent la méconnaissance des habitants du rôle et de l'action du Grand Site, la dualité du positionnement du Syndicat vis-à-vis du tourisme (pas de rôle de promotion mais des actions de valorisation touristique), enfin la permanence des activités motorisées dans les massifs.

En interne, l'implication du personnel de terrain devrait conduire à des améliorations en termes d'organisation et de gestion administrative et technique.

[Contribuer à l'information et à la participation des citoyens](#)

L'étude d'image réalisée en 2008 (Sylvie REBILLARD sur commande CDT 13) propose le constat suivant sur le territoire du Grand Site :

- Il est spontanément rattaché à Sainte-Victoire, les représentations du territoire sont liées à l'imaginaire de la montagne.
- Il existe un réel risque que ce territoire soit définitivement prisonnier de son image et devienne un territoire simulacre, figé, dans lequel l'homme n'a plus sa place. Un territoire-musée, une

réserve, une « marque », un monument déserté du vivant, inhumain.
L'imaginaire aura préempté sur la réalité.

- Il ne s'agit pas de nier cet imaginaire « culturel », de nier le socle identitaire, mais de s'appuyer dessus et de le transformer. Continuer à explorer l'histoire, à la fabriquer à partir de toutes les histoires des vivants, d'interpréter les paysages et de les réécrire dans le présent, en restant attaché à la terre, à la vie.
- Il faut transformer l'île en presqu'île : créer un pont entre cette île et le monde. Ce pont peut-être Concors, qui est plus un territoire-terroir, avec des « vraies gens », et qui donne un accès plus évident à Sainte-Victoire.



Sainte-Victoire, une île coupée du monde ? -GSSV- G.FLAYOLS

Cette réflexion inspire l'action du Syndicat depuis son origine : être près et auprès des populations, s'appuyer sur le tissu vivant, rester ouvert à l'innovation et aux expérimentations.

Le Syndicat a également l'obligation d'expliquer ses attributions et de rendre compte de ses résultats.

Cela passe par un effort permanent de communication. Une revue semestrielle « Tout naturellement » de 16 pages est diffusée à 4 000 exemplaires, le site Internet (2006) reçoit 70 000 visites par an, des plaquettes informatives sont éditées en nombre : réglementation estivale, prévention des incendies, conseil de débroussaillage...

3 numéros spéciaux Natura 2000 et 1 Charte forestière de territoire ont été diffusés chacun à 20 000 exemplaires. Une lettre informatique est diffusée périodiquement aux acteurs du tourisme et des activités de pleine nature.



Les relations médias sont privilégiées, donnant lieu à une cinquantaine d'articles ou reportages chaque année.

Un centre de ressources se met progressivement en place avec la constitution d'une photothèque (logiciel Orkis, 2000 photos indexées), et d'une banque de données textuelles et d'images professionnelles.

Des campagnes de sensibilisation sont menées localement : l'exposition itinérante sur les paysages et leur évolution a tourné en 10 lieux différents (2006-2007), celle sur la biodiversité est présentée cette année 2010 au Muséum d'histoire naturelle d'Aix.



L'animation sur le débroussaillage et la protection des citoyens face au feu s'est déroulée sur 5 années (2003-2007) : 116 médiateurs formés, 945 visites de propriétés réalisées, un taux de retour en terme de débroussaillage de 80%.



Une résidence d'artiste avec le photographe Jean-Christophe BALLOT a donné lieu à une exposition qui circule en plusieurs points du territoire en 2010 et à l'édition d'un beau livre chez Gallimard.

Des actions éducatives sont proposées aux écoles des villages du Grand Site et dans le cadre de manifestations nationales (fête de la nature). L'enseignement agricole a été ciblé pour la diffusion de l'exposition Biodiversité et Paysages du ministère de l'Ecologie.

[↪ Les outils de suivi](#)

[Le rapport annuel](#)

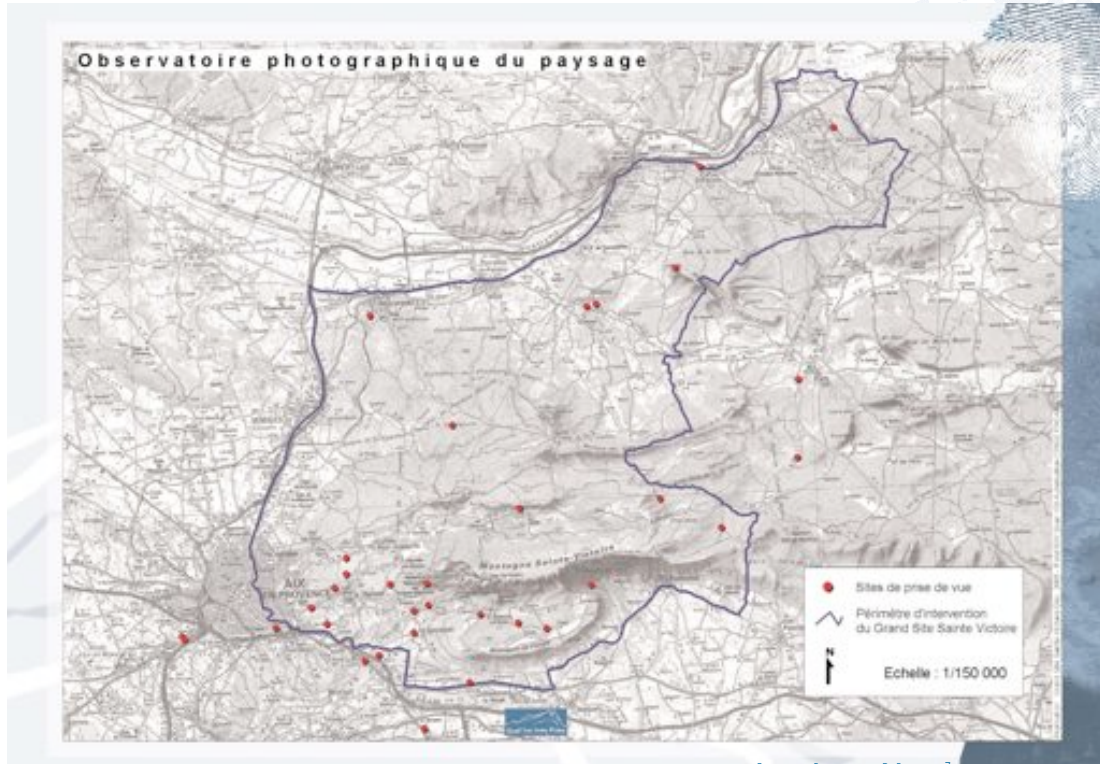
Chaque année, le rapport d'activité est adressé à l'ensemble des partenaires institutionnels, associatifs et privés. Il traite des réalisations relatives aux trois principaux domaines d'action du Syndicat (gestion et protection de la forêt ; connaissance, mise en valeur et protection du patrimoine naturel et culturel ; accueil des publics, soutien au développement local et communication), mais aussi de la vie de la structure, au travers de ses moyens financiers, matériels et humains. Ce rapport est notamment construit à partir de l'analyse des tableaux de bord individuels, outils qui participent au suivi de l'activité du Syndicat en temps réel et à court terme.



Les observatoires

- L'observatoire photographique

L'observatoire photographique du paysage a été mis en place en 2006. Il propose une approche paysagère en 2 volets : les sites cézanniens (9) et les unités paysagères (11). Au total, 35 sites sont observés.



Les sites de prise de vues

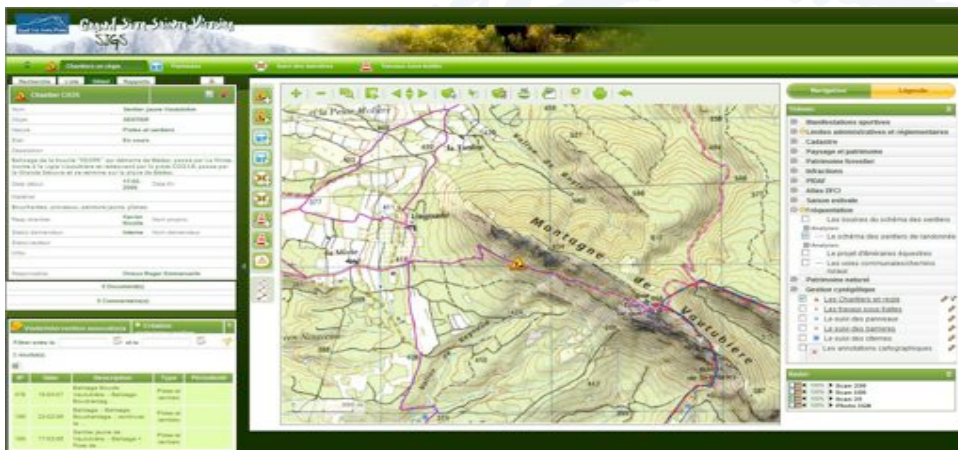
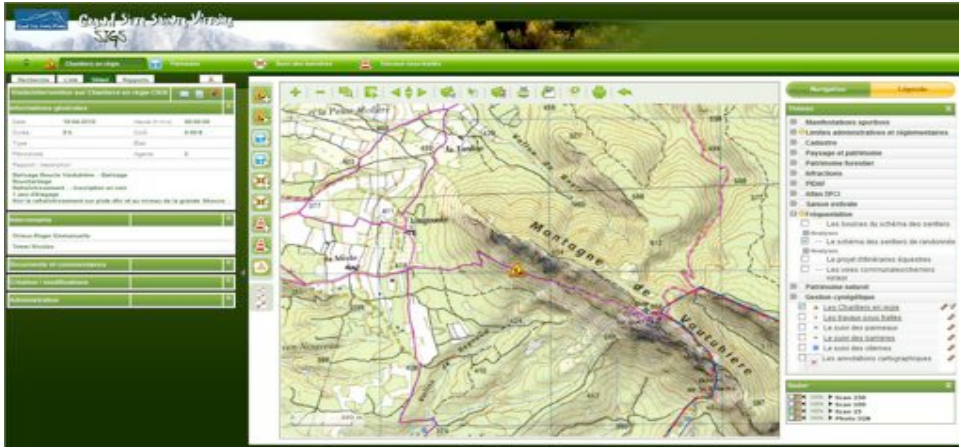
La reconduction des prises de vues aura lieu en 2011. Une analyse sera faite de l'évolution des paysages observés.

Toutefois, dès sa création, l'observatoire a été valorisé dans le cadre de l'exposition sur les paysages et leur évolution réalisée avec le Muséum d'histoire naturelle. Sa présentation dans 10 villages du Grand Site et du pays d'Aix a permis de sensibiliser les habitants qui étaient le public visé.

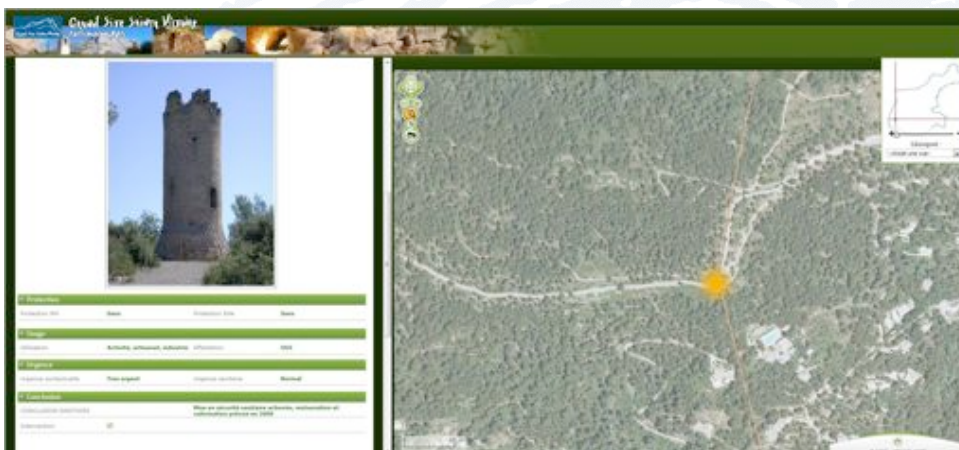
La mise en place d'une photothèque informatisée participe de la même démarche de recueil de données visuelles caractéristiques du territoire et d'un souci de diffusion externe.

- L'observatoire cartographique

Le Système d'Information Géographique permet de suivre l'évolution du territoire, d'aider aux prises de décision à partir d'une base de données, de répondre aux besoins quotidiens d'information sur des thématiques variées (faune-flore, foncier, signalétique, aménagements de protection incendie...) et de faciliter la diffusion de cette connaissance auprès des élus et des partenaires locaux. Il s'est enrichi d'une base de données des éléments du patrimoine bâti et du patrimoine archéologique ainsi que de l'ensemble des données naturalistes recueillies dans le cadre de Natura 2000.



Saisie et suivi des chantiers



Inventaire du patrimoine

- L'observatoire de la fréquentation

L'installation progressive de 7 éco compteurs sur les principaux accès aux massifs permet d'assurer un suivi permanent de la fréquentation pédestre. Ces données en continu apportent une information précieuse sur les périodes (saisons, jours de semaine, heures...) et l'intensité de la fréquentation. Une enquête lourde a été conduite de mars 2009 à avril 2010 : comptages sur les parkings, enquêtes de répartition des visiteurs, entretiens qualitatifs...qui fournit une vision très précise et complète de la fréquentation sur l'ensemble de la montagne Sainte-Victoire (à noter qu'au vu de la nature de la fréquentation des massifs du Concors, très diffuse et aléatoire, il n'a pas été possible d'intégrer cette partie du Grand Site dans l'étude). Son exploitation, en cours, comportera des éléments de comparaison avec les résultats obtenus lors de la précédente enquête menée en 1995.

Sur le plan qualitatif, on constate d'ores et déjà une très grande constante des caractéristiques des visiteurs et usagers des massifs entre ces 2 périodes d'enquête lourde.

Ce sont majoritairement des actifs, résidents (54% habitent le Département, 75% la région PACA), des habitués (70% avec une moyenne de visite de 2 fois par an). Ils pratiquent la randonnée (75%), viennent toute l'année (sauf restrictions estivales), plutôt le matin. Ils choisissent pour sa proximité et ses qualités naturelles, ce site qu'ils qualifient d'espace de sports de nature et de site paysager exceptionnel. Ils sont satisfaits des équipements, soucieux d'un aménagement minimaliste, avec cependant des demandes d'amélioration de la signalisation d'accès au site et du balisage des chemins.

Les estimations quantitatives font apparaître une augmentation significative de la fréquentation, avec 1 million de visites, soit 40% de plus qu'en 1995. A l'échelle du Grand Site en incluant le Concors, il faut donc réactualiser l'évaluation globale de la fréquentation à environ 1,3 million de visites. Cette augmentation traduit essentiellement un accroissement de visiteurs sur les secteurs orientaux nord et sud de la montagne (St Ser, pic des Mouches, Citadelle), les points d'accès traditionnels restant relativement constants (Prieuré et lacs de Bimont et Zola).

- Le suivi scientifique naturaliste

Le Syndicat réalise un suivi de la faune et de la flore de son territoire sur la base des observations de son personnel sur des indicateurs établis à l'issue des campagnes d'étude Natura 2000.

Trois principaux bio-indicateurs ont été privilégiés : les oiseaux, la flore et les papillons de jour. Chaque groupe dispose d'un guide méthodologique interne qui présente la liste des espèces « cibles » avec les critères de détermination.

Globalement il s'agit d'augmenter la connaissance mais des priorités ont été définies. Ainsi pour la flore, il est réalisé un suivi de l'état de conservation des stations patrimoniales connues. Pour les papillons, on cherche à préciser la carte de répartition de certaines espèces sur l'ensemble du territoire. Pour les oiseaux, c'est l'état de conservation des espèces phares mais aussi la dynamique globale des espèces plus communes. L'ensemble des observations est saisi dans des bases de données régionales ou nationales.



Flambé (*Iphiclides podalirius*)



Pipit rousseline (*Anthus campestris*)



Ophrys de Provence (*Ophrys provincialis*)

6. LE LABEL GRAND SITE DE FRANCE

L'obtention du label Grand Site de France a tout d'abord été valorisée par le journal *Tout Naturellement* du Grand Site (couverture et dossier). Puis la remise de l'œuvre d'art symbole du label, réalisée par Bernard DEJONGHE, a donné lieu à une manifestation d'envergure. Le préfet FREMONT a présidé la cérémonie qui s'est tenue le 23 juin 2006 au pied de la montagne, en présence de Jean-Noël GUERINI, Président du Conseil général, et de nombreuses personnalités et acteurs locaux.

La manifestation a été largement médiatisée par la presse, dans les bulletins municipaux, le journal *Tout Naturellement* et un livret spécial édité pour garder souvenir de l'évènement.



L'œuvre a été installée à la Maison Sainte-Victoire, gérée par le Conseil général, puis en 2009, à la Maison du Grand Site de Vauvenargues, dans un espace d'exposition consacré aux Grands Sites.



[Communiquer sur l'image du label](#)

L'ensemble des supports de communication inclut désormais l'image du label : papeterie, plaquettes, journal d'information, éditions, affiches, expositions...Le site Internet présente le label et le réseau des Grands Sites.

Sur le terrain, la signalétique intègre systématiquement le logo. La définition des panneaux d'entrée de site a été négociée avec la Direction des Routes, sachant que ce modèle ne figure pas au catalogue national de la signalétique routière. De ce point de vue, il serait utile que le ministère fasse agréer un modèle type.



Enfin, de façon générale, la terminologie « Grand Site Sainte-Victoire, Grand Site de France » est largement développée. Cette mention est reprise par les médias qui apprécient le caractère emblématique du label.

[Promouvoir les Grands Sites](#)

Sainte-Victoire participe activement au Réseau national. Il est membre du Bureau, de la commission label, et a été associé en 2009 à la mission de l'Inspection générale sur la politique des Grands Sites.

Cet engagement vise à promouvoir la notion de Grand Site auprès des publics et des institutions. Il se traduit par une présence dans des événements nationaux et régionaux: fête de la nature, rencontres régionales de l'environnement, promotion régionale du tourisme de nature...et des interventions dans des colloques et séminaires : journées juridiques du patrimoine, colloque européen sur les politiques du paysage, Etats Généraux du Paysage, Forum des acteurs du patrimoine rural, Etats Généraux de la Forêt Méditerranéenne...et de façon régulière aux rencontres du Réseau des Grands Sites, d'ICOMOS et du Réseau régional des espaces naturels.

C'est également dans cet esprit que l'équipe va chaque année à la rencontre d'un autre Grand Site, lors d'une journée de visite et d'échanges conviviaux.



2008 - Rencontre avec l'équipe du Jardin du Rayol

ANNEXES

ANNEXE 1 : TABLEAUX RECAPITULATIFS OBJECTIFS ET BILAN D'ACTIVITE 2004-2010

**ANNEXE 2 : LISTE DES OPÉRATIONS FINANÇÉES AU TITRE DE L'OPÉRATION GRAND SITE
SUR LA PÉRIODE 2004 – 2009**

ANNEXE 3 : ORGANIGRAMME

ANNEXE 4 : ELEMENTS FINANCIERS

- Délibération n° 2010/10: adoption du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2009

ANNEXE 5 : REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Principaux documents sur lesquels sont basées les actions du Grand Site Sainte-Victoire

ANNEXE 1 : TABLEAUX RECAPITULATIFS OBJECTIFS ET BILAN D'ACTIVITE 2004-2010

Gestion des massifs forestiers	Principales réalisations 2004-2009 (bilan à mi-parcours)
<p>Valorisation économique de la forêt</p> <p>La charte forestière de territoire : l'outil pour le développement économique durable des massifs forestiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • accompagnement des projets élaborés avec les propriétaires forestiers • promotion d'une exploitation forestière raisonnée • recherche de nouveaux débouchés pour la filière bois • remise en valeur agricole d'anciens espaces cultivés, gagnés par la forêt • appui au sylvopastoralisme • développement d'autres activités économiques en forêt (tourisme...) <p>Protection contre les incendies</p> <p>Le PIDAF* : un programme d'actions commun à tous les acteurs de la forêt</p> <ul style="list-style-type: none"> • éviter les dépôts de feu (traitement de 750 ha de poudrières) • limiter la propagation des feux (création de 370 ha de coupures) • faciliter l'intervention sur feux (entretien de 90 km de pistes stratégiques, 500 ha de bandes débroussaillées de sécurité) • informer et sensibiliser les habitants et usagers (campagne sur le débroussaillage obligatoire) • soutenir une sylviculture dynamique <p>* Plan Intercommunal de débroussaillage et D'Aménagement Forestier</p>	<p>Adoption de la Charte forestière de territoire (2006)</p> <ul style="list-style-type: none"> • actions menées en partenariat avec le Centre Régional de la Propriété Forestière, la Chambre d'Agriculture, le CERPAM, le service agriculture de la CPA, la Coopérative Provence Forêt et Forestour • questionnaire auprès de 275 propriétaires forestiers et accompagnement de projets • réalisation de mobiliers de plein air en pin d'Alep (nouveau débouché) • élaboration d'un guide forestier paysager et environnemental • soutien au pastoralisme à Meyrargues, sur le plateau de France et la montagne Sainte-Victoire • diagnostics et actions agricoles sur la plaine de Jouques et le plateau du Cengle • guide d'aide au développement de projets touristiques durables en forêt <p>Mise en œuvre du PIDAF (2003)</p> <ul style="list-style-type: none"> • traitement de dégâts de neige sur l'ensemble du massif (315 ha) • poudrières : 12 opérations pour une superficie de 285ha, à Aix en Provence/Venelles (Bibémus, Pichinats- Fontaine des Tuiles, Beauregard :75ha), Meyrargues (sud et est village, oratoire, Réclavier :70ha), Peyrolles (Vomanos-Les Nirons, Couffin et CO206 :85ha), Le Tholonet (Petit et Grand Cabries :45ha), Jouques (sud Cagnet :10ha), Aix en Provence (Pampérigouste : 13ha) • cloisonnements : 8 opérations pour une superficie de :175ha, à Aix/St.Marc Jaumegarde (tour de Keyrié, accès Bimont : 35ha), St Marc/Vauvenargues (nord D10, vallon Délubre, Bonfillons, CO103-CO 101 : 100ha), Meyrargues (CO 106 :25ha), St Antonin (D17-Bouquet : 15ha) • pistes et bandes débroussaillées : 4 opérations, à Aix en Provence (SV 100 et 101 : 1,5 km et 11 ha), Peyrolles (BDS CO 108 :15 ha), Vauvenargues (entretien piste des Venturiers ; étude de contournement du pont des Cabassols), St Marc-Venelles (CO 100 et 102:1,4 km et 12ha), Meyrargues (BDS CO 202 : 11,8 ha), St Paul les Durance (Les Capelles : 8ha) • installation et réfection de citernes (4 à Bibémus, St Antonin) et de barrières DFCl (Aix en Provence, Châteauneuf le Rouge, Meyrargues, Peyrolles, St Antonin s/Bayon, St Paul les Durance, Venelles, St Marc) • réhabilitation de terrains incendiés à Jouques (90ha), Rousset-Puylobouier (105ha), Vauvenargues, Meyrargues et Le Tholonet (9,6ha) • participation à des projets hydrauliques • coordination de travaux avec le Conseil général (forestiers sapeurs), CPA, APFM, ONF, DDAF, CRPF et Coopérative Provence Forêt, EDF, RTE, IFN • campagne d'information sur le débroussaillage obligatoire avec les CCFF et communes, assistance au montage d'opérations en bord de voies communales

Préservation des équilibres paysagers caractéristiques

Le schéma de réhabilitation paysagère adopté en 1990:

- la ligne directrice de tous les aménagements
 - réhabilitation de sites dégradés (dépôts sauvages, épaves, enfouissement des réseaux aériens)
 - mise en valeur des perspectives paysagères (sites cézanniens)
 - restauration du patrimoine rural traditionnel (restanques, abords de mas)
 - participation aux démarches de planification et d'aménagement de l'espace

Restauration et valorisation du patrimoine culturel

L'inventaire patrimonial : pour la préservation d'une culture menacée

- travaux prioritaires sur les sites majeurs
- programme de réhabilitation du patrimoine vernaculaire (oratoires et chapelles, bornes...)

Conservation du patrimoine naturel

Des documents de gestion du patrimoine naturel : pour la conservation d'un héritage commun

- élaboration du document d'objectifs Natura 2000, issu d'un travail commun avec tous les partenaires
- participation à la mise en place d'un plan de gestion cynégétique par le monde de la chasse
- entretien et protection des richesses naturelles remarquables
- enrichissement de la connaissance biologique

Application du schéma de réhabilitation paysagère

- création d'un observatoire photographique du paysage (2005)
- réhabilitation d'une vingtaine de décharges, délaissés et dépôts sauvages
- enlèvement de dizaines d'épaves (programme départemental)
- soutien à l'enfouissement de réseaux à Bimont (St Marc Jaumegarde), à Bibémus (Aix) et sur la route Cézanne (Le Tholonet et Puylobier)
- dépose de réseaux obsolètes au Taulisson (Vauvenargues) et sur le plateau de France (St Marc)
- valorisation paysagère de la route Cézanne (murets, environnement végétal, patrimoine)
- restauration de restanques à Beauracueil, Meyrargues, St Marc Jaumegarde, St Antonin
- diagnostic et interventions d'urgence sur le patrimoine végétal du Tholonet et de Beauracueil
- inventaire des arbres remarquables sur l'ensemble du territoire (2008)
- élaboration de principes d'action pour des aménagements durables (2006)
- mise en place d'un Système d'information géographique

Réalisation et mise en œuvre des inventaires du patrimoine bâti et des richesses paléontologiques

- réalisation des inventaires du patrimoine bâti (140 ouvrages) et des sites fossilifères (44)
- restauration de la Croix de Provence
- réhabilitation du site du Prieuré (Vauvenargues), des abords de la chapelle St Ser (Puylobier)
- restauration de la chapelle Sainte Consoce (Jouques), de la tour Keyrié (St Marc Jaumegarde), de la chapelle Notre Dame d'Astors (Peyrolles), de la chapelle du château à St Antonin
- mise en valeur des oratoires St Estève (Le Tholonet) et de Bibémus (Aix)

Adoption du document d'objectifs Natura 2000 (2007) et du plan de gestion cynégétique (2005)

- Natura 2000 : révision des limites, contractualisation de 3 contrats et 6 mesures agro-environnementales, restauration d'éboulis et de prairies naturelles
- Schéma de gestion cynégétique avec le Groupement d'intérêt cynégétique Concors Sainte-Victoire : suivi des opérations, test de semences de prairies fleuries dans le Délibre actions expérimentales de réhabilitation de zones d'éboulis (sentier Garagai, versant nord) et de pelouses naturelles (col des Portes, Plaideurs, prairies St Antonin, restanques Pas de l'Étroit)
- application de protocoles de suivi d'espèces prioritaires d'avifaune, floristiques et entomologiques

Accueil des publics, activités et communication

Gestion de la fréquentation

Les schémas de circulation et d'itinéraires : une offre de qualité pour un nombre de visiteurs maîtrisé

- organisation de la circulation et des stationnements
- sécurisation des itinéraires de promenade et de randonnée existants (régularisation foncière, aménagement, signalétique)
- gestion spécifique des sites très fréquentés (Bimont et Venturiers, Bibémus, Le Tholonet, Maison Ste Victoire et alentours, Saint Ser, Pas de l'Etroit)

Accompagnement d'un développement maîtrisé des activités touristiques et de loisirs

Le schéma de développement culturel et touristique

- information des publics
- création de portes d'entrée du massif
- accompagnement des manifestations utilisant le site
- soutien aux professionnels du tourisme et aux producteurs locaux

Contribution à la participation des citoyens

- établissement d'une 'culture Sainte-Victoire' (ateliers pédagogiques et rencontres locales)
- reconnaissance des actions du Syndicat (lettre d'information, création d'un centre de ressources)

Principales réalisations 2004-2009 (bilan à mi-parcours)

Application des schémas de gestion de la fréquentation

- lancement d'un observatoire de la fréquentation, pose et suivi d'éco compteurs (7)
- mise en place de panneaux routiers d'entrée du Grand Site et de dénomination des parkings
- adoption et mise en place du schéma des itinéraires de randonnée sur les massifs du Concors
- signature de conventions de passage avec des propriétaires
- programmes annuels d'entretien du réseau de 200 km de sentiers : balisage, tracés, signalétique ; réhabilitation totale des sentiers historiques Imoucha et des Venturiers (GR9) ; création de 2 itinéraires accessibles aux personnes à handicap ; remplacement de la totalité des chaînes de sécurité
- adoption d'une charte de l'escalade (2007)
- pose et entretien de panneaux informatifs: carte de massif (16), départs de sentier (7), relai information service (à St Marc et à Vauvenargues), aire parapente, itinéraire Tourisme et handicap
- création et réhabilitation de 6 aires de stationnement :

- Bibémus à Aix : 30 places, système de navettes
- Les Venturiers à Vauvenargues : 50 places
- Les Infernets au Tholonet : 100 places + 2 bus
- Maison Ste Victoire et abords à St Antonin : 20 places + 4 bus + 50 places temporaires
- Pas de l'Etroit à Meyrargues : 20 places
- Amélioration du parking de Bimont à St Marc Jaumegarde : 200 places

entretien régulier d'une dizaine d'aires de stationnement

Mise en place de la politique d'accueil en cohérence avec la préservation du site

- présence permanente sur le terrain : 450 patrouilles, 300 tournées de secteur
- campagne de surveillance et d'information estivale (270 panneaux, 25000 plaquettes...)
- installation d'une Maison du Grand Site à Vauvenargues (accueil, exposition et boutique) et d'un kiosque d'information au Tholonet
- diffusion de la lettre d'information et de plaquettes auprès de 100 lieux d'accueil touristiques
- édition d'un guide de découverte de Ste Victoire et de 2 livrets sur la Croix de Provence et sur le Prieuré, et en partenariat, d'un guide de l'escalade et d'un topoguide des randonnées de Ste Victoire
- adoption d'une charte des manifestations (2009)

Développement d'actions de communication

- diffusion de 14 bulletins « Tout Naturellement » (4000ex), 4 bulletins spéciaux Natura 2000 et Charte forestière (20000ex), site Internet (60000 visiteurs en 2009), stand d'information
- diffusion d'une exposition itinérante sur les paysages dans 10 villages
- participation aux réseaux des Grands Site de France et des Espaces naturels régionaux
- mise en place d'un centre de ressources (documentation, photothèque) couverture médiatique : une centaine de mentions chaque année

ANNEXE 2 : LISTE DES OPÉRATIONS FINANCÉES AU TITRE DE L'OPÉRATION GRAND SITE SUR LA PÉRIODE 2004 – 2009

- Réhabilitation des sites majeurs du Prieuré et de Saint Ser
- Réfection de la chapelle Sainte Consoce
- Aménagement des abords et parking de la Maison Sainte-Victoire
- Etudes de stationnement de la vallée de Vauvenargues et du village du Tholonet
- Etude de signalisation routière du Grand Site
- Observatoire de la fréquentation
- Protection des arbres remarquables
- Valorisation paysagère de la route Cézanne
- Enfouissement de réseaux aériens : Bimont, Tholonet, Puylobier

ANNEXE 3 : ORGANIGRAMME



SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DES MASSIFS CONCORDS SAINTE-VICTOIRE

André GUINDE
PRESIDENT

IMMEUBLE LE DERBY
570, AVENUE DU CLUB HIPPIQUE
13090 AIX-EN-PROVENCE
TEL. : 04.42.64.60.90
FAX : 04.42.64.60.90
Contact@grandsitesaintevictoire.com
www.grandsitesaintevictoire.com

IMPASSE DE LA FONDRIERE
13100 SAINT-MARC JAUMEGARDE
TEL. : 04.42.24.92.74
FAX : 04.42.24.98.30
gsa@grandsitesaintevictoire.com

Philippe MAIGNE
DIRECTEUR

Administration

Bernard KLEIN
Responsable Administratif et financier. Gestion du personnel

Maxime DODEMANT
Responsable Juridique

Sophie GEORGENTHUM
Responsable technique. Commande publique

Pôle Technique

Hervé BÉGUIN
Coordination du pôle technique. Chargé de mission aménagement et patrimoine

Virginie ISAMBERT
Chargée de Communication

Christiane CAPUS
Chargée des Relations Extérieures

Pôle Communication

Nathalie FAUCHARD
Assistante Administrative

Karine BUDJEIA
Secrétaire Assistante

Christelle CHARRAS
Secrétaire

Jacqueline BANIZETTE
Assistante

Isabelle SICARD
Chargée de mission Forêt

MAISON DU GRAND SITE SAINTE VICTOIRE
VAUENARGUES
TEL. : 04.42.26.67.37
maisonvaunenargues@grandsitesaintevictoire.com

Coralie GODDEFROY
Agent d'accueil

Jeremy MANDINE
Agent d'accueil

Marc VERRECCHIA
Responsable Scientifique

KIOSQUE DU THOLONET
TEL. : 06.70.74.97.78

Béatrice GUYON
Agent d'accueil

Groupe de Surveillance et d'accueil : GSA

Thierry LANGON
Responsable

Xavier NICOLLE
Responsable Adjoint

LES GARDES NATURE (10 SECTEURS)

SECTEUR 1
Laurent GAUTIER

SECTEUR 2
Sabine TOMEI

SECTEUR 3
Mathias MAGNIER

SECTEUR 4
Bruno COULET

SECTEUR 5
Nicolas TOMEI

SECTEUR 6
Stéphanie MOREL

SECTEUR 7
Olivier JONQUET

SECTEUR 8
Sylvain DARREY

SECTEUR 9
Frédéric JAYNE

SECTEUR 10
Nathalie BERNARD

SM/INT/2010-115

ANNEXE 4 : ELEMENTS FINANCIERS

•*Délibération n° 2010/10: adoption du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2009*

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Bouches-du-Rhône
Grand Site Sainte Victoire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil	En exercice	Ayant délibéré
• 36	• 18	13

Séance du 21 juin 2010

Date de la convocation :

14 juin 2010

L'An deux mille dix et le vingt et un juin, à 14 h 30, le Comité syndical du Grand Site Sainte Victoire, Syndicat mixte départemental des massifs Concors – Sainte-Victoire, régulièrement convoqué par le Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Peyrolles en Provence, sous la présidence de Madame Danièle LONG, Présidente de séance.

Date d'affichage :

14 juin 2010

PRESENTS OU REPRESENTES :

- pour la Communauté du Pays d'Aix :

M. P. CHARRIN* Mme D. LONG*
M. F. GUINIERI* M. R. PIZOT*
M. J. MANCEL* M. L. DUPERREY
M. R. MARTIN* M. M. LEGIER
M. G. ALBERT*

- pour le Conseil Général des Bouches-du-Rhône :

M. J. GERARD* M. JP BOUVET*
M. D. CONTE* M. R. TASSY*
M. A. GUINDE Mme D. GARCIA
M. A. MEDVEDOWSKY

- pour le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur :

M. C. DESPLATS* Mme A. MESLIAND*

(* : avec voix délibérative)

EXCUSES :

M. M. BOULAN M. R. EOUZAN
M. J.P. SAEZ M. M. MASSE
M. C. JORDA Mme G. LENFANT
M. D. BARTHELEMY M. JL CANAL

INVITES :

M. P. SUSINI, CG13
M. C. NAUDY, CPA
M. A. QUARANTA, mairie de Venelles
M. G. GRASSER, Trésorier Principal excusé

Délibération n° 2010/10

Objet : Adoption du compte administratif de l'exercice 2009.

Le Comité Syndical,

L'ordre du jour appelle à l'examen et l'approbation :
- du compte administratif.

Le Président de séance présente ces comptes.

En investissement

- Les dépenses se sont élevées à 481 084.86 € réparties comme suit :

Dépenses réelles :

- o 447 092.40 € d'équipement et de travaux
- o 1 011.06 € de dépôts et cautionnement des locaux des services administratifs

Dépenses d'ordre :

- o 32 981.40 € de reprise d'écritures de dépenses d'études

- Les recettes perçues s'élèvent à 792 189.99 € :

Recettes réelles :

- o 492 512.17 € de participations et subventions
- o 114 768.78 € de récupération FCTVA

Recettes d'ordre :

- 32 981.40 € transfert de dépenses d'études
- o 49 298.16 € d'amortissements
- o 4 698.60 € de plus values de cessions
- 7 930.88 € de sorties d'actif
- 90 000.00 € de reprise du résultat de fonctionnement 2008

- Soit un excédent de 311 105.13 €.

Les principales réalisations d'équipement, d'études et de travaux sont :

- Equipement : 106 414.14 €

Renouvellement de 3 véhicules automobile, 1 van et remorque à chevaux, aménagement espace d'accueil Maison Grand Site Vauvenargues, 2 postes informatiques, 1 appareil photo, outillage

divers pour le GSA : (1 brise béton, 1 caisson de ventilation).

- Etudes : 29 336.60 €

Etudes programmation ferme de Beaurecueil, données patrimoniales ornithologiques, inventaire arbres remarquables.

- Concessions et droits : 25 589.60 €

Données patrimoniales du prieuré Sainte Victoire, logiciels comptabilité, de base de données, fonds photographique

- Travaux PIDAF : 34 865.92€

Aménagement piste des Cabassols, poudrière Pampérigouste, citerne DFCI à Saint Antonin.

- Aménagement et patrimoine : 250 886.14 €

Aménagement Prieuré, réhabilitation délaissé routier RN 96, enlèvement pneus, murets St Marc, chapelle St Antonin, muriers Beaurecueil, observatoire de la fréquentation

Les restes à réaliser se sont élevés pour les dépenses (engagements non réalisés et pour partie en cours) à 862 363.73 € et pour les recettes (subventions non perçues) à 641 232.36 €.

Soit sur l'exercice :

Un montant total de dépenses réalisées et engagées de 1 343 448.59 €. (1 310 467.19 € hors virement d'ordre- reprise d'écritures).

Un montant total de recettes réalisées et à percevoir de 1 343 422.35 €. (1 310440.95 € hors virement d'ordre-reprise d'écritures).

En fonctionnement

Les dépenses se sont élevées à 1 369 442.41 € et les recettes perçues à 1 458 023.82 €, soit un excédent de l'exercice de 88 581.41 € nécessaire notamment aux besoins d'autofinancement en investissement.

Résultat de clôture :

Le résultat de clôture s'élève à :

Pour la section de fonctionnement

Résultat de clôture exercice précédent (2008)	171 455.91 €
Part de ce résultat 2008 affecté à l'investissement	- 90 000.00 €
Résultat reporté 2008	81 455.91 €

Résultat exercice 2009	88 581.41 €
------------------------	-------------

Un excédent de 170 037.32 €

Pour la section d'investissement

Résultat de clôture exercice précédent (2008)	80 655.65 €
Résultat exercice 2009..	311 105.13 €

Un excédent de (hors restes à réaliser) 391 760.78 €

Solde des restes à réaliser 2009

déficit -221 131.37 €

Un excédent de (avec reste à réaliser)

170 629.41 €

- Monsieur le Président ayant quitté la séance et le comité syndical siégeant sous la présidence de Madame Danièle LONG ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2009.

Fait et délibéré, en Mairie de Peyrolles, les jour, mois, et an susdits.

**La Présidente de séance
Danièle LONG**

ANNEXE 5 : REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Principaux documents sur lesquels sont basées les actions du Grand Site Sainte-Victoire.

- ADEPT, Sainte-Victoire 1991, Schéma de réhabilitation du site classé, objectifs et orientations générales, 1991

- DREAL, Proposition de classement au titre des sites du massif du Concors. Dossier d'enquête administrative, 2010

- GRAND SITE SAINTE-VICTOIRE :
 - Aspects de la fréquentation touristique et récréative du massif Sainte-Victoire, 1996, G. Richez ; P. Nectoux
 - Projet territorial, 2003
 - PIDAF des massifs Concors Sainte-Victoire, 2003, Office National des Forêts
 - Inventaire des sites fossilifères sur le Grand Site Sainte-Victoire, 2005, Museum d'Histoire Naturelle
 - Document d'objectifs Natura 2000, 2006
 - Charte forestière de territoire des massifs Concors Sainte-Victoire, 2006
 - Observatoire photographique du paysage, 2006
 - Inventaire des arbres remarquables des massifs Concors Sainte-Victoire, 2009, EPI
 - Rapport de stage sur le patrimoine archéologique, 2010, A. Verneray
 - Inventaire diagnostic du patrimoine bâti, 2005-2010, S. Baumeige
 - Rapports d'activité annuels